

Gara Djebilet : le minerai prend le train P2

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 29 Janvier 2026 / N° 1259 / PRIX 20DA



UGTA
Takjout rend un vivant hommage à Abdelhak Benhamouda P2

INTEMPIERIES

Des rafales de vents forts secouent le nord du pays



Le nord du pays a été secoué, hier, par des rafales de vents, parfois très forts. Heureusement, aucune perte humaine n'est à déplorer, ni de dégâts matériels considérables. Les bourrasques ont déraciné des arbres (NPM arbre déraciné à Ain-Allah, à Alger) et détruit des murettes précaires. Le BMS reste valide jusqu'à aujourd'hui jeudi. P 4

Photo : D.R.

Grève des huit jours

LE DÉBUT DE LA FIN DES ILLUSIONS COLONIALES P 16



Ségolène Royal :
« La souveraineté algérienne doit être respectée » P 3

Mourad El Besseghi, expert financier, à L'Express :
« La fluctuation des prix du pétrole a des répercussions profondes sur les finances publiques »

L'expert financier, Mourad El Besseghi, évoque plusieurs sujets qui caractérisent l'actualité du secteur financier comme l'impact de la fluctuation des prix du pétrole sur la gestion des finances publiques, et la numérisation du secteur bancaire. P 6 et 7



Le président du CREA reçoit Ségolène Royal
Le renforcement de la coopération bilatérale en ligne de mire



PAR MAHREZ Z.

Les enjeux économiques et les perspectives de développement de la coopération bilatérale dans les domaines du commerce, de l'investissement et du développement des entreprises ont été les principales questions économiques évoquées lors de la rencontre qui a réuni, hier, le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, et la présidente de l'Association France-Algérie (AFA), Ségolène Royal, actuellement en visite en Algérie. «Mme Royal a exprimé la volonté de l'Association d'adopter une approche constructive visant à soutenir les initiatives économiques et à encourager un dialogue constructif entre les acteurs concernés», indique notamment un communiqué du CREA diffusé à l'issue de la rencontre.

La présidente de l'Association France-Algérie (AFA) a également souligné «l'engagement de l'Association à contribuer à la mise en place de cadres appropriés favorisant la stabilité, la transparence et la durabilité des projets économiques», ajoute la même source. De son côté, M. Moula «a réaffirmé que les priorités économiques de l'Algérie exigent des réponses concrètes et immédiates, notamment en ce qui concerne le développement des entreprises nationales.» Il a également insisté sur «la nécessité de renforcer les capacités de production pour atteindre les objectifs de sécurité alimentaire, sanitaire et énergétique, ce qui justifie la diversification des partenariats et des sources d'approvisionnement à l'international, selon le communiqué.

Le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) et l'Association France-Algérie (AFA) ont convenu de poursuivre un dialogue régulier entre les deux institutions, dans le but d'identifier les conditions nécessaires à la création d'un environnement favorable aux initiatives économiques et aux investissements, de manière à servir leurs intérêts communs, conclut la même source. La présidente de l'Association France-Algérie (AFA), qui a été reçue mardi en audience par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a exprimé, suite à la rencontre, dans une déclaration à la presse, son souhait de voir se dessiner «une nouvelle ère de coopération algéro-française, fondée sur la vérité historique, la restitution des archives et le respect mutuel d'égal à égal». Elle rappellera en outre que l'Association pour l'amitié entre la France et l'Algérie qu'elle préside «travaille depuis plus de 60 ans au développement du dialogue, de l'amitié, de l'échange, de la compréhension mutuelle et de la recherche de perspectives communes».

GARA DJEBILET

Le mineraï prend le train

De l'utopie à une réalité bienheureuse. Le mineraï de Gara Djebilet a pris le train pour Oran, mardi, sous la supervision du ministre de l'intérieur, Saïd Sayoud, accompagné du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, ainsi que de la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Hydrocarbures et des Mines, chargée des Mines, Mme Karima Bakir Tafer.

PAR NOURREDINE B.

L'Algérie entre, ainsi, dans une nouvelle ère industrielle fortement prometteuse. On parle ici d'un des plus grands gisements au monde avec ses 3,5 milliards de tonnes de réserves, qui ouvre ses entrailles, grâce à la perspicacité et à la politique visionnaire des hautes autorités du pays, pour assurer une stratégie à même de formater une nouvelle carte industrielle et économique de l'Algérie dans le futur. Pour les enjeux, le décor est planté d'emblée. Il s'agit de réduire, à court terme, la dépendance aux importations de mineraï et, du coup, une facture de plus de 1,2 milliard de dollars. A ce titre, il est attendu de la première unité de traitement de Tindouf, une production de quatre millions de tonnes à injecter sur le marché national, avec comme premier récipiendaire de fer "made in Algeria" l'usine Tosyali d'Oran, donnant ainsi le la à une ère de substitution progressive fortement prônée.

Et pas que. C'est que ce projet colossal de Gara Djebilet traduit aussi une vision intégrée, conférant à la région un maillage industriel d'envergure, entre Tindouf, Béchar et Naâma. Dans les faits, la création d'unités de traitement de mineraï dans ces trois wilayas devrait ouvrir la voie à la construction de nouvelles chaînes industrielles allant de la transformation primaire du mineraï de fer aux industries métallurgiques et de transformation et, le processus mis en place aidant, permettra une substitution progressive aux volumes importés destinés aux complexes sidérurgiques nationaux, Tosyali, El Hadjar et Bellara.

De plus, cet aiguillage ne manquera pas de faire de la place à différentes activités telles celles liées à la construction, la mécanique, les pièces détachées et la logistique.

Il convient de noter, également, que les projec-



tions à l'horizon 2040 restent tout autant éloquentes, qui préfigurent une production de 50 millions de tonnes de concentré, permettant la transformation de 25 millions de tonnes en acier, réparties entre les futurs complexes de Béchar et de Naâma. Une montée en puissance qui vise à construire une chaîne de valeur complète, de la mine aux produits sidérurgiques finis. S'agissant des retombées économiques, celles-ci sont attendues pour répondre à la mesure des investissements. À pleine capacité, dans un horizon de cinq à sept ans, la production annuelle pourrait atteindre 40 à 50 millions de tonnes de mineraï. Sur la base d'un prix moyen de 90 dollars la tonne, les revenus directs générés se chiffraient alors entre 3,6 et 4,5 milliards de dollars. L'effet de levier sera encore plus significatif en aval. En intégrant la valeur ajoutée de la trans-

formation sidérurgique, le projet pourrait injecter jusqu'à 5 ou 6 milliards de dollars dans l'économie nationale, soit l'équivalent de 3 à 4% du PIB actuel. Cette manne contribuera à hisser la part marginale du secteur minier, aujourd'hui proche de 1%, à un niveau digne de son potentiel.

L'impact social est tout aussi structurant. Le projet créera dans un premier temps des centaines d'emplois directs, 250 à Tindouf et 800 à Béchar, et des milliers d'autres dans les services, la logistique et la sous-traitance, dynamisant des économies locales restées longtemps en marge du développement national. In fine, la maîtrise et la logistique de la ressource minière ne manqueront pas de positionner l'Algérie parmi les deux ou trois premiers producteurs africains de mineraï de fer. Surtout, elles lui assureront une souveraineté renforcée et un poids diplomatique important sur le marché des matières premières. ■

UGTA

Takjout rend un vivant hommage à Abdelhak Benhamouda



L'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) a commémoré, hier à Alger, le 29e anniversaire de l'assassinat de son ancien secrétaire général, Abdelhak Benhamouda, par des terroristes, le 28 janvier 1997. A cette occasion, Amar Takjout, SG de la centrale syndicale, a plaidé pour le respect de

la République, de ses institutions et de ses lois, insistant sur la consolidation de la cohésion sociale.

L'UGTA a célébré hier le 29e anniversaire de l'assassinat de son ancien SG, au niveau de son siège national avec ses militants. Une occasion pour rappeler le parcours, les positions et l'engagement du défunt au service des travailleurs et de l'Algérie.

« Le 28 janvier de chaque année est une halte durant laquelle nous nous remémorons les combats de l'UGTA et les sacrifices de ses militants depuis 1956, date de sa création, à ce jour, en faveur du pays, de l'édification de son économie ainsi que les réformes sociales et économiques », a affirmé M. Takjout, dans une allocution prononcée à l'oc-

casion. Selon le SG de l'UGTA, Abdelhak Benhamouda a pris des positions dans des étapes cruciales, marquées par les réformes de 1988, la restructuration des entreprises publiques, les pressions du Fonds monétaire international (FMI) et la dégradation de la situation sécuritaire du pays. « Il faut s'imprégner des positions de Benhamouda en faveur de la défense de la République et de ses institutions, de la préservation de l'Algérie, de son économie, de l'Etat social, de la situation sociale », renchérit M. Takjout pour qui la « préservation de la République et de ses institutions est un devoir. » Pour concrétiser cet objectif, « nous devons militer, échanger et dialoguer ensemble », a insisté M. Takjout. Il a ainsi appelé tout responsable au sein des institutions, du gouvernement, de l'administration ou de l'UGTA à respecter les lois de la République. « Les lois sont faites pour être respectées et appliquées mais il n'est pas interdit de militer pour les faire changer », a-t-il ajouté. Pour lui, la cohésion sociale est « importante » dans la société. ■

L'EXPRESS



Quotidien national d'information édité par la

SARLADRA COM

Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouliouache, Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz

www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92

Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT : NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE : ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : RABAH YOUSSEF RABAH

Redaction@lexpressquotidien.dz

www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92

Service-pub@lexpressquotidien.dz

POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À : L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91 / 020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz

Programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression : Société d'Impression d'Alger (SIA)

Diffusion : Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

Ségolène Royal : « La souveraineté algérienne doit être respectée »

Reçue mardi 27 janvier par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Ségolène Royal, présidente de l'Association France-Algérie, a livré une déclaration dense et structurée, dans laquelle elle a exposé sa vision pour mettre un terme aux tensions récurrentes entre Paris et Alger et jeter les bases d'une relation durable fondée sur le respect mutuel.

PAR NASSIM TERKI

L'ancienne candidate socialiste à l'élection présidentielle française de 2007 a affirmé, à l'issue de l'audience, que « le président Tebboune a une réelle volonté de dialogue dès lors que le respect et la considération sont réciproques ».

Cette visite intervient dans un contexte de regain de tensions diplomatiques, après la diffusion, jeudi dernier, par la chaîne publique France 2, d'un documentaire jugé hostile à l'Algérie et à ses institutions. Une diffusion qui a conduit le ministère algérien des Affaires étrangères à convoquer, samedi, le chargé d'affaires de l'ambassade de France.

Ségolène Royal a expliqué être venue en Algérie « écouter et apprendre dans deux domaines : la créativité économique et la culture », rappelant que l'Association pour l'amitié entre la France et l'Algérie, qu'elle préside, œuvre depuis plus de soixante ans au « développement du dialogue, de l'amitié, de l'échange, de la compréhension mutuelle et de la recherche de perspectives communes ».

Dans sa déclaration, elle est longuement revenue sur ce qu'elle a qualifié d'« histoire blessée » entre les deux pays. « L'histoire entre la France et l'Algérie est une histoire blessée, faite de domination, de violences indignes, mais aussi de luttes, de résistance, de destins mêlés, de familles construites entre les deux rives, de projets économiques et culturels communs, de partenariats et de potentiels trop souvent occultés ou méconnus que nous devons mettre en valeur », a-t-elle déclaré.

Abordant la crise diplomatique qui perdure depuis juillet 2024, Mme Royal a présenté ce qu'elle a décrit comme un plan de sortie de crise, visant à instaurer une relation équilibrée entre les deux États. Elle a dénoncé les courants politiques hostiles à l'Algérie en France, notamment ceux qui refusent de reconnaître sa pleine souveraineté.

« Il faut faire reculer les postures politiques, les provocations, les discours qui déchirent, de la part de ceux qui ne veulent pas que l'Algérie avance et qui ne veulent pas encore admettre la souveraineté nationale de l'Algérie, son rôle diplomatique dans le monde, sa décision de non-alignement, sa liberté totale de choisir ses alliances et ses causes », a-t-elle affirmé.



« Moi je respecte profondément cela et j'espère que les autorités françaises finiront aussi par respecter cette souveraineté nationale de l'Algérie », a-t-elle ajouté.

La présidente de l'Association France-Algérie a également insisté sur la dimension mémorielle des relations bilatérales, affirmant que « l'amitié réparée entre nos pays et nos peuples doit se réaliser » afin de « construire des passerelles de savoir et de respect par le dialogue ». Elle a souligné que « la mémoire n'est ni un privilège, ni une culpabilité héritée, mais c'est la réalité des blessures et des confrontations, qu'il faudra nommer et traiter et s'en excuser, sans aucune contrepartie pour que cela ne se reproduise plus ».

Selon elle, « le premier geste que doit faire la France, qui aurait dû être fait depuis longtemps, c'est la restitution des biens culturels et des archives ». Elle a précisé : « D'abord, les objets de l'Emir Abdelkader et des autres personnalités algériennes », mais aussi « les ossements de tous les martyrs conservés au Musée de l'Homme pour qu'ils soient honorablement inhumés, comme l'a dit le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune ».

Mme Royal a également évoqué la restitution « de toutes les archives qui sont conservées à Aix-en-Provence et qui ont été en partie numérisées et donc qui peuvent être rendues très rapidement », ainsi que celle du « canon Baba Merzoug, qui se trouve à Brest ». Elle a rappelé

que ces recommandations figurent dans le rapport du 22 novembre 2023 de la commission mixte Histoire et Mémoire, évoquant également « les archives et le dossier complet sur les essais nucléaires dans le Sahara afin de mesurer l'ampleur en effet des dégâts et les réparer ».

Citant l'Emir Abdelkader, « l'homme est grand parce qu'il sait, et noble par ce qu'il fait », Ségolène Royal a plaidé pour la restitution au peuple algérien « des objets qui lui appartiennent ».

« C'est ce que je dirai au président Emmanuel Macron à mon retour pour l'inciter à agir en ce sens, comme d'ailleurs il l'avait dit au début de son quinquennat », a-t-elle assuré.

Elle a conclu en citant saint Augustin, né à Tagaste : « La vérité est comme un lion; laisse-la libre, elle se défendra elle-même », appelant « à libérer la vérité de nos passés et construire une nouvelle alliance par des projets communs, d'égal à égal ».

Pour Ségolène Royal, « la reconstruction de l'amitié entre la France et l'Algérie est un devoir que nous avons d'abord envers les jeunes générations des deux rives qui ne demandent qu'à développer ensemble leurs projets ».

Sa visite à Alger doit se poursuivre au moins jusqu'à demain. Elle prévoit notamment de se rendre, aux côtés de la ministre de la Culture, Malika Bendouda, au Musée des Raïs de la mer et au Musée Ali-La-Pointe. ■

Éditorial L'EXPRESS

Algérie-France : vérités royales

PAR MAHDI B.

Le constat est frappant : entre 2024 et 2025, les titres de séjour délivrés en France aux Algériens ont drastiquement baissé. Les chiffres du ministère français de l'Intérieur, en ce qui concerne la gestion de l'immigration résidente, sont clairs : la période du nouveau leader de la droite, Bruno Retailleau, (qui s'est fait élire à la tête des LR sur le dos de l'Algérie), au palais Beauvau, s'est fait sentir par les Algériens résidents. En clair, la France officielle avait instrumentalisé à l'excès, jusqu'à sanctionner des milliers de familles, sa haine de l'Algérie, de l'Algérien et de tout ce qui a trait de près ou de loin au pays des un million et demi de martyrs. Cette guerre ouverte, permanente et infâme contre l'Algérie menée par la droite et l'extrême droite, a conduit la France officielle à renier tous les accords signés avec Alger se rapportant notamment à la circulation des personnes. Sous le mandat de Retailleau, la France a même annoncé officiellement la révision des accords de 1968, et ceux signés après cette date historique, qui a vu des milliers d'Algériens émigrer pour construire cette France d'aujourd'hui qui les repousse. Et les chiffres de cette compromission de la France officielle avec les milieux politiques extrémistes sont autrement plus éloquents de cette rage des milieux racistes, xénophobes et franchement anti-algériens, les dépositaires en fait de la pensée négationniste des milieux pieds-noirs et les adeptes de l'Algérie française, dont un certain Eric Ciotti, chef du parti d'extrême droite de l'Union des droites pour la République, qui attise les braises de la discorde, tout comme le chef des LR, entre Alger et Paris. Ces deux énergumènes politiques, qui vantent les mérites de la France au moment où le président US et sa porte-parole clament à ceux qui veulent les écouter que « si nous n'avions pas été là, vous parleriez aujourd'hui allemand », ont tout fait pour nuire à l'Algérie. Et, au final, les chiffres de 2025 sont là : durant la présence de Retailleau au palais Beauvau, la France n'a délivré en 2025 que 28.000 titres de séjour, soit une baisse de 4,6% par rapport à 2024, année durant laquelle 29.346 titres de séjour ont été accordés aux ressortissants algériens. La France, sous Macron, joue donc les saltimbanques, et laisse sa diplomatie dériver au gré des humeurs de ses partis politiques, en particulier la droite et l'extrême droite, qui ont pratiquement instrumentalisé les deux chambres du Parlement. Au point que les parlementaires français votent à tour de bras des lois foncièrement anti-algériennes, comme celle, fameuse, sur les bienfaits de la colonisation en Algérie à travers l'article 4 de la loi n° 2005-158 du 23 février 2005, qui a été ensuite abrogée par décret en 2006 suite aux protestations de l'Algérie. Pour autant, les vents contraires sont toujours là pour contrarier une relation qui devait se débarrasser des scories de la pensée colonialiste, des impérialistes et de tous les nostalgiques de l'Algérie française qui bloquent et freinent des quatre fers pour une normalisation des relations entre les deux États. Heureusement, tous les courants politiques français ne sont pas de cet avis, et la présidente de l'Association France-Algérie, Ségolène Royal, du PS, en visite ces derniers jours à Alger, a remis les pendules à l'heure, mais aussi les nostalgiques de l'Algérie de papa à leur place.

VISAS FRANÇAIS

Les Algériens en net recul malgré la hausse globale des délivrances

À l'instar de la France qui a accordé près de trois millions de visas en 2025, le nombre de titres délivrés aux ressortissants algériens a chuté de 18 %, une baisse inédite depuis 2021.

La France a délivré près de trois millions de visas en 2025, toutes catégories et toutes nationalités confondues. Selon les chiffres publiés mardi 27 janvier par la Direction générale des étrangers en France (DGEF) et repris par TSA, 2 958 913 visas, courts et longs séjours, ont été accordés au cours de l'année, soit une progression de 3,5 % par rapport à 2024.

Cette hausse globale ne s'est toutefois pas traduite par une augmentation des visas accordés aux ressortissants algériens. Bien au contraire, les données officielles font état d'un net recul. En 2025, les Algériens ont obtenu 204 248 visas, tous types confondus, contre 250 085 en 2024, soit une baisse de 18 % en un an.

Avec ce volume, l'Algérie se classe au quatrième rang des nationalités bénéficiaires de visas français, derrière la Chine (557 412 visas), le Maroc (300 117) et l'Inde (239 357), mais devant l'Arabie saoudite (194 706). Le graphique

publié par la DGEF souligne qu'il s'agit de la première baisse enregistrée pour les ressortissants algériens depuis 2021. Parmi les cinq premières nationalités bénéficiaires, seule la Chine enregistre également un recul, limité à 0,9 %.

En matière de visas de court séjour, la France en a délivré 2 666 415 en 2025. Les Algériens en ont obtenu 185 876, soit environ 7 % du total. Ils occupent ainsi la cinquième place, derrière les Chinois (plus de 500 000 visas), les Marocains (267 570), les Indiens (227 203) et les Saoudiens (194 098).

Les chiffres détaillés de la DGEF indiquent que la majorité des visas de court séjour délivrés en 2025 l'ont été pour motif touristique, avec 2 040 549 visas. Les visas pour motif économique s'élèvent à 389 997, tandis que les visas pour motif étudiant ou de stage atteignent 12 719. Les motifs familiaux représentent, quant à eux, 7 546 visas.

S'agissant des visas de long séjour, 290 845 ont été accordés par la France en 2025. Les demandeurs algériens n'en représentent que 18 371, soit 6 % du total. Ils sont ainsi devancés

par les Marocains (32 546), les Tunisiens (18 949) et même par les ressortissants américains, qui concentrent à eux seuls 7 % des visas long séjour.

Les visas long séjour délivrés aux Algériens concernent principalement les études et les stages, qui représentent près de la moitié des décisions favorables (48 %). Les motifs familiaux comptent pour 28,8 %, tandis que les visas pour motif économique ne représentent que 9,4 %. Les motifs divers constituent 13,1 % des visas long séjour accordés aux ressortissants algériens.

Le rapport de la Direction générale des étrangers en France souligne que « les Algériens se distinguent par une majorité de visas de long séjour pour motif étudiant et une part relativement faible de visas pour motif économique », une spécificité qui se confirme d'année en année.

Ces données traduisent un décrochage notable des ressortissants algériens dans l'accès aux visas français en 2025, dans un contexte pourtant marqué par une reprise globale de la délivrance des visas par les autorités françaises. ■

ANP

Cinq éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés, saisies massives de drogues

Cinq éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans différentes opérations à travers le territoire national et une quantité de munitions a été saisie, durant la période allant du 21 au 27 janvier en cours, à travers le territoire national, a indiqué hier un bilan opérationnel de l'ANP.

Efficacité des efforts dans la lutte antiterroriste

« Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période allant du 21 au 27 janvier 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national », précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste et de la sécurisation des frontières, « une force combinée a saisi lors d'une opération de recherche et de fouille à Tamanrasset, en 6e Région militaire, trois roquettes de type RPG-7 et une quantité de munitions, alors que d'autres détachements de l'ANP ont arrêté cinq éléments de soutien aux groupes terroristes, dans différentes opérations à travers le territoire national ».

28 narcotrafiquants arrêtés

Concernant la lutte contre la criminalité organisée et « en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 28 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction d'un quintal et 74 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 3,5 kilogrammes de cocaïne et 468 516 comprimés psychotropes ont été saisis », ajoute la même source.

« A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah et In Guezzam, des détachements de l'ANP ont arrêté 263 individus et saisi 25 véhicules, 339 groupes électrogènes, 213 marteaux-piqueurs, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite », note le communiqué. De même, « 17 autres individus ont été appréhendés et un (1) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, 4 fusils de chasse et 12 580 litres de carburants destinés à la contrebande ont été saisis et ce, lors d'opérations distinctes ».

Par ailleurs, « les Garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 73 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 371 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national », conclut le bilan de l'ANP.

INTEMPIERIES

Des Bourrasques de vents forts secouent le Nord du pays

Des pluies parfois sous forme d'averses orageuses, accompagnées localement de chutes de grêle, continueront d'affecter, aujourd'hui, plusieurs wilayas, a indiqué un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de météorologie (ONM).

Placé en vigilance « orange », le BMS concerne les wilayas de Mostaganem, Chlef, Relizane, Tissemsilt et Ain Defla, ainsi que le nord de Tiaret, et ce, depuis hier jusqu'à aujourd'hui à 6h00, avec des quantités de pluie oscillant entre 20 et 40 mm. Sont également concernées par ce BMS, les wilayas de Bordj Bou-Arréridj, Sétif, Jijel, Skikda, Annaba, El Tarf, Mila, Constantine, Guelma, Souk Ahras et Batna, ainsi que le nord de M'sila, où des pluies avec des quantités estimées entre 20 et 30 mm sont attendues mercredi entre 15h00 et 23h00.

Suite à cette alerte météorologique, le ministère de l'Éducation nationale a annoncé, mardi, la suspension des cours pour tous les niveaux d'enseignement, mercredi et jeudi, dans les wilayas concernées. Hier, le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels lui a emboîté le pas et annoncé la suspension des cours dans l'ensemble des établissements relevant des wilayas concernées par les vents violents.

Pour sa part, la Direction générale de la Protection civile (DGPC) a appelé les citoyens à respecter les consignes de prévention, afin d'éviter les accidents domestiques et les accidents de la circulation. La Protection civile a recommandé de ranger et de fixer les objets sensibles au vent ou susceptibles d'être endommagés, de prévoir des moyens d'éclairage de secours (lampes torches), de protéger les éléments vitrés en fermant volets, persiennes, rideaux et de remonter les stores. Il est également recommandé de s'éloigner des fenêtres, balcons, arbres, poteaux d'électricité et de mettre à l'abri les véhicules, animaux et matériels.

Les services de la Protection civile invitent, en outre, les usagers de la route à réduire au maxi-



mum la vitesse afin d'avoir une bonne visibilité et pouvoir ainsi éviter tout obstacle.

Il est également demandé aux citoyens de ne pas s'approcher des bords de mer, lac ou fleuve (pas de sorties en mer, ni en rivière), et aux professionnels du bâtiment de mettre leurs grues en girouette.

En outre, la Protection civile invite les citoyens, avant tout déplacement, à se renseigner sur la météo et sur l'état du réseau routier. En cas de déplacement, il est impératif d'éviter les secteurs boisés, limiter la vitesse et prévenir un proche du départ, de la destination et de l'arrivée.

Dans un bilan fixé à 13h30, la DGPC a fait le point sur les interventions effectuées suites aux perturbations météorologiques. Dans la commune de Bénairia, wilaya de Chlef, un mur d'enceinte d'un logement individuel s'est effondré dans le

quartier Chahid Ahmed-Nasf, sans faire de victime. À Dely Ibrahim, wilaya d'Alger, un arbre est tombé sur des câbles électriques dans le quartier Ain Allah, sans enregistrer de dommages humains.

Dans la wilaya de Tissemsilt, commune de Sidi Sli-mane, un glissement de terrain a provoqué l'effondrement d'un mur dans un logement rural situé au douar Mahainia, également sans faire de victime. À Ouled Attia, wilaya de Skikda, un arbre est tombé sur une route secondaire dans la localité de Ben Kana, sans causer de blessés. Par ailleurs, un autre arbre est tombé sur un immeuble dans le secteur Bouangaz, toujours sans faire de victime. Enfin, dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, la Protection civile est intervenue suite à la chute d'un fil électrique dans le secteur Zeghmouni-Mohamed, sans enregistrer de blessés.

R. N.

AIR ALGERIE : PLUSIEURS VOLS ANNULÉS

En raison de conditions météorologiques défavorables, Air Algérie a annulé plusieurs vols prévus hier et invite ses passagers à se tenir informés des mises à jour.

En effet, la compagnie aérienne Air Algérie a annoncé mardi l'annulation de plusieurs vols programmés pour le mercredi 28 janvier, à partir de 14h00, en raison de conditions météorologiques difficiles.

Dans son communiqué, Air Algérie précise : « Air Algérie informe son aimable clientèle qu'en raison des perturbations météorologiques enregistrées, il a été décidé d'annuler plusieurs vols programmés pour demain, mercredi 28 janvier, à partir de 14h00. »

La compagnie assure qu'elle « communiquera régulièrement sur les mises à jour relatives aux vols et aux destinations concernées, afin de tenir ses

passagers informés en temps réel de toute évolution ».

Air Algérie présente ses excuses pour ces désagréments indépendants de sa volonté et remercie sa clientèle pour sa compréhension. Pour toute information complémentaire, les passagers sont invités à contacter le centre d'appels au numéro court 3302 ou à se rapprocher des agences commerciales de la compagnie.

**RENCONTRE BOUAMAMA-RESPONSABLES DE LA PRESSE ÉLECTRONIQUE
Le ministre pointe la nécessité d'une « information fiable »**

Le ministre de la Communication, M. Zohier Bouamama, a présidé, hier, au siège du ministère, une réunion de travail avec plusieurs responsables de sites d'information électroniques agrées. Cette rencontre s'inscrit dans le prolongement des précédentes réunions présidées par le ministre avec les responsables des médias nationaux, tous supports confondus. Elle vise à ouvrir des canaux de dialogue avec les acteurs du secteur, à écouter leurs préoccupations professionnelles et à débattre de plusieurs questions en lien avec l'activité médiatique. Lors de cette rencontre, le ministre a exprimé sa considération et sa fierté quant au travail considérable accompli par les sites d'information électroniques dans la défense de la patrie, ainsi que dans la mise en lumière des efforts déployés par les institutions de l'État en soutien au développement dans ses différentes dimensions. Il les a appelés à accompagner les grands projets en cours de réalisation, contribuant au renforcement de la position de l'Algérie aux niveaux régional et international, et à l'orientation de son économie vers de nouvelles perspectives.

Les participants ont, pour leur part, salué l'accompagnement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en faveur de la presse électronique en Algérie, notamment à travers la promulgation de lois visant à organiser l'activité et la mise en place de mécanismes de soutien financier garantissant la pérennité de ces institutions médiatiques.

La rencontre a également été l'occasion de mettre en avant le rôle majeur joué par les médias nationaux dans la bataille de la conscience, que mène l'Algérie depuis une position de force, portée par la vigilance de son peuple et son soutien aux institutions de l'État face aux campagnes systématiques menées depuis l'étranger, dans une tentative vainue de porter atteinte à la cohésion interne du pays. En conclusion, le ministre a insisté sur la



responsabilité qui incombe aux médias électroniques dans la contribution à l'édification d'un paysage médiatique fort et cohérent, à même de garantir aux citoyens l'accès à une information fiable et opportune, et de lutter efficacement contre les discours de désinformation et les fausses informations, en les confrontant à des données objectives, dans le but de protéger la conscience collective et de renforcer l'immunité de la société face aux manœuvres des laboratoires de désinformation.

R. N.

EVALUATION DES SECTEURS AGRICOLES STRATÉGIQUES

L'ONILEV adopte des technologies satellitaires

L'Office National Interprofessionnel des Légumes et des Viandes (ONILEV) adopte une feuille de route pour la mise en place d'un mécanisme permanent de suivi et d'évaluation des secteurs agricoles stratégiques par l'imagerie satellitaire, la formation et l'appui technique.

PAR FATIHA AMALOU.

«Conformément aux directives du ministère de tutelle visant à consolider la transformation numérique et à moderniser les mécanismes de gestion du secteur agricole, une réunion s'est tenue au siège de l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes. Cette réunion a été consacrée à l'élaboration d'une feuille de route concrète, en phase avec la stratégie de numérisation du secteur, notamment par l'adoption des technologies de télédétection et l'utilisation de l'imagerie satellitaire pour le suivi et l'évaluation», indique l'ONILEV dans sa page officielle facebook.

Cette réunion s'inscrit dans le cadre d'une démarche de concrétisation du projet en cours intitulé : « Mise en place d'un mécanisme permanent de suivi et d'évaluation des secteurs agricoles stratégiques par l'imagerie satellitaire, la formation et l'appui technique ».



INTEMPIÉRIE : SONELGAZ ACTIVE SES PLANS D'URGENCE DANS PLUSIEURS WILAYAS

Face aux intempéries récentes, caractérisées par de fortes pluies et des vents violents dans plusieurs wilayas, les directions de distribution de Sonelgaz ont activé leurs plans d'urgence et ont mis en place des cellules de veille, mobilisant l'ensemble des ressources humaines et matérielles disponibles afin de garantir la continuité et la qualité de l'approvisionnement en électricité et d'intervenir rapidement en cas de coupure.

«A Tizi-ouzou, la direction a mobilisé les ressources dans les communes (Azazga, Larbaâ Nath Irathen, Draa El Mizan et Ain El Hammam),

avec le soutien d'entreprises privées et d'équipes d'intervention des directions de distribution de Boumerdès et de Bouira», indique Sonelgaz dans sa page officielle facebook.

«Un pylône moyenne tension est tombé, cinq lignes de 30 kV ont été endommagées et deux transformateurs souterrains ont été inondés. Une intervention immédiate a été menée pour rétablir le courant dans plusieurs communes et villages, notamment Beni Douala, Beni Zmenzer, Beni Aïssi, Bouzeguène, Azeffoun, Ouadlias, Maâtkas, Azazga, Tizi Ouzou et Aghrib. Les

équipes restent déployées sur le terrain jusqu'à la stabilisation de la situation.

A Batna, malgré des conditions météorologiques difficiles, les équipes techniques travaillent sans relâche pour résoudre les coupures de courant signalées dans les communes de Chaâba, Boulhilat, Zana El Beida, Talkhmet et Lazrou, en déployant tous les moyens nécessaires pour rétablir le service au plus vite», ajoute Sonelgaz. A Bejaia, la Direction de la Distribution a mis en œuvre un plan d'urgence, mobilisant plus de 15 équipes d'intervention appuyées par plus de 20

véhicules équipés. Des interventions pour réparer les pannes et rétablir l'alimentation électrique ont été recensées dans plusieurs communes, dont Oued Ghir, Amizour,

Ouzellaguen et Draa El Kebir. Pour le cinquième jour consécutif, précise Sonelgaz, la Direction de la Distribution de M'Sila poursuit ses interventions intensives sur le terrain dans toutes les communes (Sidi Aissa, Barhoum, Boussaâda, Aïn El Melh et Ben Srour), malgré des conditions météorologiques difficiles, avec la mobilisation complète des ressources humaines et techniques. **F. A.**

VIANDE BLANCHE

Réduire la dépendance aux génétiques importées

Le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche s'emploie à la mise en œuvre d'une stratégie nationale pour la production locale de semences et de plants en vue d'assurer la sécurité alimentaire, en se basant sur les résultats des recherches scientifiques réalisées localement dans ce domaine, a indiqué, mardi à Alger, le ministre du secteur, Yacine El-Mahdi Oualid.

Présidant la première réunion du Conseil scientifique national de la sécurité alimentaire, au siège de la Chambre nationale d'agriculture, M. Oualid a souligné que ses services œuvraient à lancer des projets effectifs pour la production locale de semences hybrides, et ce, en vue de réduire la dépendance quasi totale aux semences importées d'une part et, d'autre part, de valoriser les recherches et expériences réussies réalisées au niveau de plusieurs instituts et universités.

Il a indiqué, dans ce contexte, que le projet est piloté par l'Université de Tiaret pour développer les semences hybrides du maïs et plusieurs légumes



mes, ainsi que des recherches effectuées par le Centre de recherche en biotechnologie sis à Constantine. Il est également procédé au renforcement de la production locale de plants, conformément au plan sectoriel visant à élargir les cultures arboricoles, comme l'arganier, a indiqué le ministre, affirmant que les études réalisées dans ce domaine permettront de lancer de nouvelles cultures dans le pays, susceptibles de réduire la facture d'importation.

A cet effet, le ministre a souligné que le Centre de recherche en biotechnologie veille, actuellement, à assurer les plants de bananier, avec une haute capacité de production, ce qui permettra plus tard de lancer cette culture localement à une plus grande étendue.

Abordant la production animale, le ministre a insisté sur la nécessité d'utiliser des méthodes scientifiques pour réduire le coût de production en maîtrisant la chaîne de production, notamment en ce qui concerne les aliments du bétail.

A cet égard, il a souligné l'importance d'adopter des formules sanitaires dans la production d'aliments de bétail, intégrant des matières agricoles produites localement, permettant ainsi d'augmenter la production à moindre coût.

Concernant les viandes blanches, le ministre a souligné la nécessité de réduire la dépendance aux génétiques importées et de favoriser la production locale de poules productrices, d'autant plus que l'Algérie dispose de plusieurs complexes de production intégrés.

Par ailleurs, M. Oualid a mis en l'accent sur l'importance de la mécanisation et de l'utilisation de machines modernes et de technologies de pointe pour améliorer le rendement des terres, affirmant que les services du ministère «sont désormais prêts à soutenir tous les agriculteurs dans ce domaine».

Il a également souligné la nécessité d'améliorer l'efficacité du soutien apporté au secteur agricole et d'optimiser l'utilisation des ressources, affirmant que «le ministère œuvre pour que chaque dinar investi dans le secteur ait un rendement en termes de production».

De son côté, le président du Conseil scientifique national pour la sécurité alimentaire, M. Ammar Azioune, a précisé que ce Conseil, «composé des élites algériennes, de l'intérieur et de l'extérieur du pays, dans diverses spécialités, constitue une base technique solide à même d'accompagner la stratégie du secteur pour la réalisation de la sécurité alimentaire, au vu des transformations actuelles, particulièrement géopolitiques et climatiques».

Crédits d'exploitation aux PME

LA BEA SIGNE DEUX CONVENTIONS

La Banque extérieure d'Algérie (BEA) et le Fonds de garantie des crédits aux PME (FGAR), ont signé, mardi à Alger, deux (2) conventions visant à garantir des crédits d'exploitation classiques et islamiques au profit de ces entreprises, a indiqué un communiqué de la banque publique.

La cérémonie de signature qui s'est déroulée au siège de la direction générale de la banque, a été présidée par le Directeur général par intérim de la BEA, M. Mounir Belala et le Directeur général du FGAR, El-Hadi Temmam.

A travers ces deux conventions, qui visent à renforcer la coopération, faciliter l'accès au financement bancaire et soutenir la croissance des PME, la BEA souligne son engagement à soutenir les PME et à appuyer leurs capacités de financement, ajoute la même source.

R. E.

MOURAD EL BESSEGHY, EXPERT FINANCIER, À L'EXPRESS :

« La fluctuation des prix du pétrole a des répercussions profondes sur les finances publiques »

Dans cet entretien, l'expert financier, Mourad El Besseghi, évoque plusieurs sujets qui caractérisent l'actualité du secteur financier comme l'impact de la fluctuation des prix du pétrole sur la gestion des finances publiques, et la numérisation du secteur bancaire.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR FATHIA A.

L'Express : Depuis le début de l'année, le prix du Brent a chuté de plus de 18 %. Comment la fluctuation des prix du pétrole influence-t-elle actuellement la gestion des finances publiques et le secteur bancaire en Algérie ?

El Besseghi : Il est évident que la fluctuation des prix du pétrole a des répercussions profondes sur les finances publiques et le secteur bancaire en Algérie.

L'Algérie tire une grande partie de ses revenus de l'exportation de pétrole et de gaz, et une baisse des prix du pétrole entraîne implicitement une diminution des recettes fiscales.

La nécessité d'une diversification économique et l'exigence de réformes structurelles est cruciale pour atténuer ces impacts à long terme. Il ne faut pas perdre de vue que le budget est alimenté à concurrence de 40% de la fiscalité pétrolière et de 60 % de la fiscalité ordinaire. Bien que la fiscalité ordinaire ait enregistré une nette amélioration des recettes qui avoisinent deux tiers de nos ressources, il n'en demeure pas moins que le poids de la fiscalité pétrolière reste important dans les équilibres budgétaires.

Dans la loi de finances 2026, le prix de référence du baril de pétrole a été fixé et maintenu à 60 \$ le baril, ce qui correspond à une démarche qualifiée de très prudente compte tenu des prévisions sur le marché international du brut pour l'exercice 2026. En effet, les récents développements géopolitiques qui influencent lourdement la fixation du prix, prédisent una-

niment des prix instables pour toute l'année, avec des prix qui jouent au yoyo selon les annonces des grands producteurs et des grands consommateurs. Actuellement, soit 27 janvier courant, ce prix affichait 66,62 \$ sur le marché Londonien. Les développements politiques internationaux dans un futur proche peuvent totalement inverser la tendance et accroître la volatilité des prix. L'approvisionnement et les risques sur le transport, les conflits régionaux (Moyen Orient, Amérique du Sud, Ukraine), la fluctuation du dollar qui est la devise dans laquelle sont libellées quasi exclusivement les transactions sur ce marché, les menaces sur les tarifs douaniers pour maintenir un prix bas, les annonces faites qui influent sur les cours, etc. Autant d'incertitudes qui planent et rendent toute prévision sérieuse difficile à établir.

La vague de froid qui sévit en Europe et en Amérique du nord, ne semblent pas influer positivement sur le prix du brut mais peuvent, si celle-ci perdure, influer probablement sur le gaz.

En Algérie, il y a quelques années, pour l'établissement du budget, le prix de référence était fixé toujours à 60 \$ alors que le prix sur le marché spot, avoisinait plus de 100\$. Pour se prémunir de toute chute brutale des cours, les excédents ou différence étaient versés dans le FRR (fonds de régulation des recettes), qui faisait office de tampon amortissant les chocs et les crises énergétiques. Cet artifice n'est plus d'actualité puisque ce fonds est complètement vidé, après avoir servi à combler les déficits internes des dernières années de « vaches maigres ».

En somme, l'impact est significatif sur le budget national. En période de prix bas, le gouver-



nement doit souvent réduire les dépenses publiques, ce qui peut affecter les investissements dans les infrastructures et les services sociaux. Le recours à l'emprunt interne ou aux réserves dans lesquelles il faut piocher est ainsi inévitable.

L'impact sur le secteur bancaire est direct, puisqu'une économie dépendante des revenus pétroliers peut affecter la capacité des banques à accorder des prêts. Les entreprises, notamment dans le secteur non pétrolier, peuvent rencontrer des difficultés financières en raison de la baisse de la demande.

Par ailleurs, les fluctuations des prix peuvent affecter la liquidité des banques. En période de crise, les banques peuvent devenir plus prudentes dans l'octroi de crédits, ce qui peut ralentir la croissance économique.

Enfin, la volatilité des prix du pétrole peut dissuader les investisseurs étrangers, à venir avec leurs capitaux, impactant ainsi l'attractivité et la confiance dans le système bancaire.

Évidemment la meilleure parade serait un traitement de ces contraintes par la définition d'une stratégie d'adaptation qui doit se concentrer sur deux fronts. Il y a d'abord la diversification économique : Le gouvernement algérien a mis en place des initiatives pour diversifier l'économie afin de réduire la dépendance au pétrole. Malgré quelques progrès sur ce registre, force est de reconnaître que les résultats enregistrés jusque-là, ne sont encore à la hauteur pour juguler la dépendance vis-à-vis des hydrocarbures.

Ensuite, les réformes financières. Des réformes peuvent être nécessaires pour renforcer le secteur bancaire et améliorer sa résilience face aux fluctuations des prix. Il y a quelques réformes qui ont été engagées, mais le secteur n'arrive pas encore à jouer pleinement son rôle de locomotive de l'économie, et encore

moins à contribuer à la réduction du marché informel.

Le secteur bancaire connaît une transformation accélérée, marquée par une numérisation accrue, une dématérialisation stricte des paiements commerciaux et un soutien au financement de la croissance. Quels sont les impacts attendus de cette transformation ?

La transformation accélérée du secteur bancaire, notamment à travers la numérisation et la dématérialisation des paiements, a plusieurs impacts attendus.

D'abord une amélioration de l'efficacité opérationnelle par notamment la réduction des coûts. Il est évident que la numérisation permet de diminuer les frais liés aux opérations manuelles. En effet, les processus automatisés entraînent des délais de traitement plus courts pour les transactions et les demandes de crédit.

La digitalisation des services où plusieurs banques algériennes, comme la Banque Nationale d'Algérie (BNA), ont mis en place des services en ligne permettant aux clients de gérer leurs comptes, effectuer des virements, et demander des prêts sans se déplacer. La BNA et la Banque Extérieure d'Algérie (BEA) proposent des applications mobiles qui simplifient l'accès aux services bancaires. Les services bancaires en ligne et mobiles facilitent l'accès aux produits financiers pour des populations auparavant non desservies.

En termes d'accessibilité et d'inclusion financière, on peut évoquer le créneau du microcrédit qui est assez généralisé tel que l'ANGEM ...



Face aux menaces informatiques, les banques ont renforcé sensiblement leur sécurité avec des systèmes d'authentification à deux facteurs et des protocoles de sécurité pour protéger les données des clients.

”

qui offre des produits de microcrédit, permettant aux petites entreprises et aux entrepreneurs d'accéder à des financements abordables. Les nouvelles technologies permettent de développer des solutions financières sur mesure pour les PME et les startups. On peut également souligner l'expansion des agences, pour atteindre les zones rurales, certaines banques ont commencé à ouvrir des agences dans des régions moins desservies, facilitant ainsi l'accès aux services financiers. Face aux menaces informatiques, les banques algériennes ont renforcé sensiblement leur sécurité avec des systèmes d'authentification à deux facteurs et des protocoles de sécurité pour protéger les données des clients. Les systèmes de paiement numériques intègrent des



mesures de sécurité avancées, réduisant les risques de fraude.

Il est attendu de la numérisation un meilleur suivi des transactions, ce qui contribue à la lutte contre le blanchiment d'argent et à la transparence financière. La dématérialisation rend les paiements plus transparents et traçables.

La Banque d'Algérie encadre les taux d'intérêt pour le premier semestre 2026 afin de dynamiser le financement de l'économie. Est-ce une bonne initiative ?

Le nouveau gouverneur de la Banque d'Algérie a décidé de baisser le taux directeur sur les opérations principales de refinancement de 2,75% à 2,5% ainsi que d'une réduction des réserves obligatoires que les banques secondaires et qu'ils doivent détenir auprès de la banque d'Algérie, en vertu de règles prudentielles, qui passent désormais de 2% à 1%.

Ces deux décisions vont inciter le refinancement des banques commerciales auprès de la Banque d'Algérie ou sur le marché interbancaire à des taux avantageux et les amener à proposer à leur tour à leurs clients, des crédits à des taux plus incitatifs.

Par ailleurs, si les réserves obligatoires sont réduites de 1%, cela aura pour conséquence pour le secteur bancaire de disposer de plus de liquidités et donc à octroyer plus de crédits à l'économie, pour stimuler l'investissement et soutenir la croissance économique.

D'une manière générale, l'encadrement des taux d'intérêt par la Banque d'Algérie pour dynamiser le financement de l'économie peut avoir plusieurs avantages et inconvénients.

Parmi les avantages, il faut citer la stimulation de l'investissement, grâce à un coût du crédit plus réduit avec la baisse des taux d'intérêts. En abaissant ses taux d'intérêt, les entreprises et les particuliers peuvent accéder plus facilement au crédit, ce qui stimule l'investissement et la consommation.

Les petites et moyennes entreprises, souvent confrontées à des difficultés d'accès au finan-

cement, pourraient bénéficier de conditions de prêt plus favorables, favorisant leur croissance.

Des taux d'intérêt bas, peuvent aider à stabiliser l'économie en période de ralentissement, en encourageant les dépenses des consommateurs et des entreprises.

Enfin, une politique de taux d'intérêt bas, peut contribuer à contenir l'inflation à un niveau acceptable, en favorisant la croissance économique sans une pression inflationniste excessive.

On peut toutefois noter, au titre des inconvénients, que le risque de surendettement est omniprésent, puisque des taux d'intérêt trop bas peuvent inciter les emprunteurs à s'endetter excessivement, ce qui pourrait entraîner des problèmes de remboursement et des défauts de paiement.

Mais indéniablement, les taux d'intérêt bas peuvent pénaliser les épargnants qui chercheraient à obtenir un meilleur rendement sur leurs investissements, au lieu d'épargner ce qui pourrait réduire l'incitation à épargner.

L'encadrement des taux d'intérêt par la Banque d'Algérie peut être une initiative positive pour stimuler le financement de l'économie, surtout dans un contexte de ralentissement. Cependant, il est crucial de surveiller les effets secondaires potentiels, tels que le surendettement et les impacts sur l'épargne.

Pour maximiser les bénéfices, la Banque d'Algérie devra accompagner cette mesure de politiques de sensibilisation et de formation pour les emprunteurs, tout en surveillant attentivement l'évolution économique.

Quel est l'état d'avancement de la digitalisation des services financiers ? Comment les Fintechs transforment-elles le secteur bancaire traditionnel ?

On peut synthétiser l'état d'avancement de la digitalisation des services financiers en Algérie en trois volets soit l'infrastructure numérique en amélioration, banques en ligne où plusieurs banques algériennes, comme la BNA et la BEA, ont développé des plateformes numériques permettant aux clients de gérer leurs comptes en ligne.

Services de paiement mobile : Des services comme Baridi Bank et la carte CIB proposent des applications de paiement mobile qui facilitent les transactions quotidiennes. Réglementation favorable : La Banque d'Algérie a mis en place un cadre réglementaire pour encourager la digitalisation, notamment par le biais de la loi sur les services financiers numériques. La loi 23-09 du 21 juin 2023, portant loi monétaire et bancaire, qui constitue le pilier du cadre légal des services financiers numériques en Algérie, et qui a introduit le « Dinar Algérien Digital » (monnaie numérique de banque centrale.) et qui encadrent les banques digitales. Ce texte favorise la modernisation des paiements, la digitalisation bancaire et la supervision des fintechs.

Des efforts sont déployés pour atteindre les populations non bancarisées, particulièrement dans les zones rurales. Les programmes de microcrédit et les services de paiement mobile visent à élargir l'accès aux services financiers. La loi de finances 2026 a introduit des mesures visant à réduire les liquidités oisives en par une mesure dite de conformité fiscale qui permet à tous détenteurs de liquidités non bancarisées, de s'acquitter d'une taxe de 8% et de bancariser ces liquidités sans avoir à justifier leur origine. Il est attendu par cette mesure, une réduction sensible de l'argent non bancarisé.

Maintenant quel est l'impact des Fintechs sur le secteur bancaire traditionnel ? Il est multiple et se manifeste dans divers domaines comme les Fintechs introduisent des solutions innovantes, comme les plateformes de financement participatif (crowdfunding) et les applications de gestion financière personnelle.

Les Fintechs créent une concurrence directe

pour les banques traditionnelles, les incitants à améliorer leurs services, à réduire les frais et à innover. Cela pousse les banques à adopter des technologies avancées et à repenser leurs modèles d'affaires.

Certaines banques traditionnelles commencent à établir des partenariats avec des Fintechs pour intégrer des technologies numériques et développer de nouveaux produits. Par exemple, la collaboration entre la Société Générale Algérie et des startups Fintech pour développer des solutions de paiement.

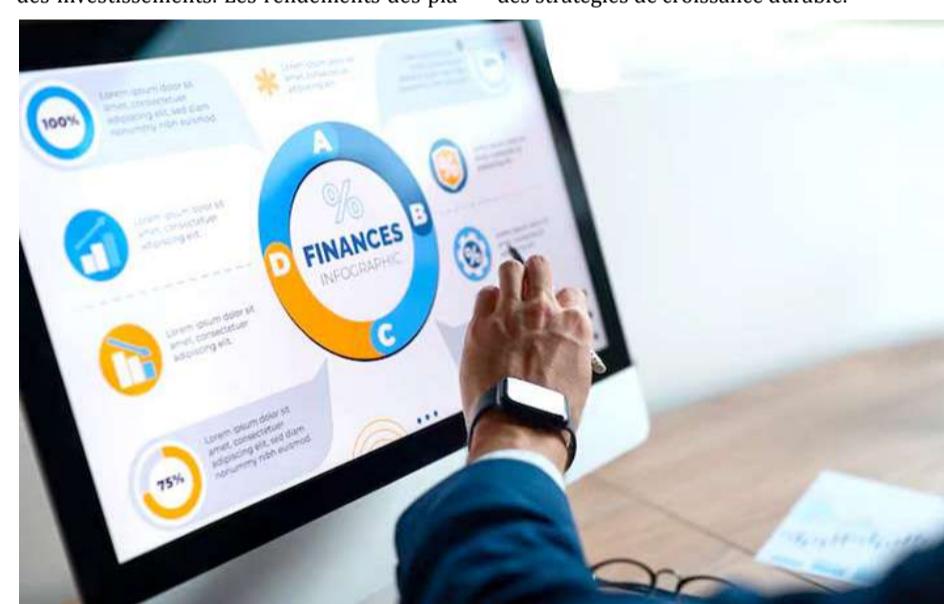
Les Fintechs jouent un rôle clé dans l'accélération du passage au numérique, en sensibilisant les consommateurs et les entreprises aux avantages des services financiers numériques. La digitalisation des services financiers en Algérie est en cours, avec des avancées significatives

dans l'infrastructure numérique et la réglementation. Les Fintechs transforment le secteur bancaire traditionnel en introduisant des innovations, en améliorant l'expérience client, et en créant une concurrence qui pousse les banques à s'adapter. Pour capitaliser sur cette transformation, il est crucial que les banques traditionnelles collaborent avec les Fintechs et investissent dans des technologies numériques.

Quels sont les principaux risques financiers identifiés par les investisseurs (inflation, taux de change) ? Quelles stratégies de placement privilégiez-vous actuellement ?

Les investisseurs identifient plusieurs risques financiers majeurs, notamment l'inflation et le risque de change.

L'inflation réduit le pouvoir d'achat des consommateurs et peut éroder la valeur réelle des investissements. Les rendements des pla-



cements doivent donc dépasser le taux d'inflation pour être réellement profitables. Une inflation élevée peut pousser les banques centrales à augmenter les taux d'intérêt, ce qui peut affecter négativement les marchés obligataires et les actions.

Pour les investisseurs ayant des actifs en devises étrangères, ou des activités qui nécessitent des inputs importés, les fluctuations des taux de change peuvent affecter la rentabilité de leurs investissements à la conversion de leurs recettes lorsque convertis en monnaie locale.

Conséquences pour les investisseurs : Les variations des taux de change peuvent entraîner des pertes significatives, surtout pour les investissements à long terme.

Aussi, les marchés peuvent connaître des fluctuations importantes en raison de facteurs économiques, politiques ou géopolitiques. Cela peut affecter la confiance des investisseurs et la performance des actifs. Une forte volatilité peut rendre difficile la prévision des mouvements de marché, augmentant le risque d'investissement.

Le risque de crédit a un impact. Ce risque survient lorsque des emprunteurs ou des émetteurs de titres ne parviennent pas à honorer leurs obligations de paiement.

Les investissements se retrouvent dès lors dans des obligations à haut risque qui peuvent entraîner des pertes si l'émetteur fait défaut.

Comment la contraction du crédit impacte-t-elle les conditions de financement des PME/ETI en Algérie ?

La contraction du crédit a des effets significatifs sur les conditions de financement des PME (Petites et Moyennes Entreprises) et des ETI (Entreprises de Taille Intermédiaire) en Algérie. Les principaux impacts concernent les difficultés d'emprunt : les PME et ETI peuvent avoir plus de mal à obtenir des prêts en raison de la stricte évaluation des risques par les banques. Cela limite leur capacité à financer leurs projets de croissance ou à investir dans de nouveaux équipements.

Aussi, les banques peuvent exiger des garanties plus importantes, ce qui constitue un obstacle majeur pour les PME.

En période de contraction du crédit, les banques peuvent augmenter les taux d'intérêt pour compenser le risque accru, rendant le coût du financement prohibitif pour certaines PME et ETI.

Les banques peuvent imposer des frais supplémentaires pour les demandes de crédit, rendant le financement encore plus coûteux.

L'impact sur la trésorerie comprend la pression sur la liquidité : Les PME et ETI peuvent se retrouver en difficulté pour gérer leur trésorerie, ce qui peut entraîner des retards dans le paiement des fournisseurs et des salariés.

Il faut savoir qu'une trésorerie insuffisante peut mener à des difficultés financières graves, augmentant le risque de faillite. La difficulté à obtenir un financement peut conduire à l'abandon de projets d'investissement, freinant ainsi la croissance et l'innovation. Les entreprises peuvent être contraintes de se concentrer sur des opérations à court terme plutôt que sur des stratégies de croissance durable.

Les PME et ETI qui ne parviennent pas à accéder à des financements adéquats peuvent perdre des parts de marché face à des concurrents mieux capitalisés.

Dans un contexte de mondialisation, l'incapacité à investir peut réduire la capacité des entreprises algériennes à se positionner sur les marchés internationaux.

Ainsi, les PME et ETI peuvent se tourner vers des sources de financement alternatives, comme le crowdfunding, le leasing ou les partenariats publics-privés et les entreprises peuvent chercher à renforcer leur gestion financière pour optimiser leur trésorerie et minimiser les coûts.

La contraction du crédit impacte gravement les conditions de financement des PME et ETI en Algérie, limitant leur accès au capital, augmentant les coûts et freinant leur croissance. Pour atténuer ces effets, l'Algérie a créé des fonds spéciaux (startups, habitat etc). Il est crucial que les pouvoirs publics et les institutions financières développent des solutions adaptées pour soutenir ces entreprises vitales pour l'économie. ■

BLIDA

880 logements publics locatifs prévus à Ouled Yaïch

Les travaux de réalisation d'un projet de 880 logements publics locatifs (LPL) ont été lancés dans la commune d'Ouled Yaïch, wilaya de Blida, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction locale du logement. Le chantier de ce projet a été lancé, lundi, à la cité Kef El Hammam, suite à la levée par les autorités locales de tous les obstacles qui l'entraînaient, a indiqué à l'APS, la directrice du secteur, Mounia Berrah, notant que ce projet, supervisé par l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), sera réalisé dans un délai maximal de 16 mois. La responsable a également révélé la localisation d'un quota supplémentaire de 300 LPL, dont a bénéficié la wilaya au titre de l'exercice 2026, au niveau de la même zone disposant d'as-siettes foncières destinées à accueillir des structures et des équipements publics à l'avenir. Elle a ajouté que le projet était actuellement en phase de sélection d'un bureau d'études, avant la désignation de l'entreprise de réalisation et le lancement des travaux. Par ailleurs, Mme. Berrah a affirmé que l'opération de distribution de 500 aides rurales, destinées à la wilaya au titre de l'année en cours, avançait à un rythme soutenu, après l'achèvement de l'élaboration des listes des bénéficiaires et leur validation, dans l'attente du lancement prochain de leur distribution aux ayants droit. Elle a relevé un engouement croissant des habitants des zones montagneuses et rurales pour cette formule de logement.

BABAR (KHENCHELA)

Travaux d'amélioration urbaine dans 3 lotissements sociaux

Les travaux de projets d'amélioration urbaine ont été lancés sur trois lotissements sociaux de la commune de Babar, dans la wilaya de Khencela, a-t-on appris mardi auprès du directeur local de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction. Ces projets d'amélioration urbaine sont menés dans la commune de Babar sur les lotissements « Bekhouche-Mohamed-Lamine » (167

lots), « Sahraoui-Mohamed » (50 lots) et « Moussaoui-Tahar » (84 lots), a précisé à l'APS Kamel Alliou. Les travaux portent sur la réalisation de routes et le raccordement aux divers réseaux pour des délais allant de trois à huit mois et une enveloppe financière de plus de 114 millions DA a été dégagée pour la concrétisation de ces projets dans le cadre du programme sectoriel décentralisé, selon le même responsable.

Le même directeur a rappelé l'achèvement des travaux du projet d'amélioration urbaine du lotissement « Boutrid-Ahmed » dans la même commune pour une enveloppe financière de 23 millions DA. Ces projets d'amélioration urbaine sont de nature à encourager les bénéficiaires de lots terrain à parachever les travaux de construction de leurs habitations et s'y installer, a affirmé M. Alliou.

DÉVELOPPEMENT LOCAL À CONSTANTINE

Près de 5 milliards DA mobilisés

La wilaya de Constantine a bénéficié, au titre de l'exercice 2026, d'une enveloppe financière estimée à près de 5 milliards DA destinée à soutenir le développement local et la prise en charge des préoccupations des citoyens, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya. Il s'agit de 2,3 milliards de DA mobilisée dans le cadre de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales visant à permettre une meilleure prise en charge des préoccupations des citoyens, a précisé la cellule de communication de la wilaya. Un montant de 2,5 milliards de DA a été également consacré pour la concrétisation de 135 nouvelles opérations inscrites dans le cadre du programme d'appui au développement social et économique des communes, selon la même source. Ces projets concernent, notamment, l'aménagement urbain, les réseaux de base, l'alimentation en eau potable (AEP), la voirie et les équipements à caractère social, a ajouté la même source. Cette importante enveloppe financière s'inscrit dans le cadre de la politique de l'Etat visant à renforcer les capacités des collectivités locales en leur permettant d'impulser une nouvelle dynamique de développement, en tenant compte des priorités locales et des attentes des citoyens, a indiqué la même source.



Nouvelle polyclinique à Saïda

Mise en service en juin

La mise en service d'une nouvelle polyclinique dans la ville de Saïda s'inscrit dans le cadre du renforcement des infrastructures sanitaires de la wilaya, a annoncé mardi le wali, Amoumene Mermouri.

La wilaya de Saïda sera prochainement dotée d'une nouvelle polyclinique, dont la réception est prévue au mois de juin prochain. Cette infrastructure sanitaire s'inscrit dans le cadre du renforcement et de l'amélioration de la couverture médicale au niveau de la wilaya. L'annonce a été faite cette semaine par le wali Amoumene Mermouri qui a indiqué que ce projet, supervisé par la direction des Équipements publics et implanté au quartier Dhar-Cheikh, affiche un taux d'avancement de 65 %, ce qui permet d'envisager sa réception à la mi-année en cours. S'exprimant à ce sujet, le wali a souligné que cette nouvelle structure contribuera significativement au renforcement du réseau de santé de la wilaya, à l'amélioration de la qualité des prestations médicales offertes aux citoyens, ainsi qu'à l'optimisation des conditions professionnelles des personnels médicaux et paramédicaux, en leur offrant un environnement de travail mieux adapté. Réalisée sur une superficie globale estimée à 2.800 mètres carrés, la polyclinique sera dotée de plusieurs services essentiels, notamment des salles de consultations médicales spécialisées, des unités de soins dentaires, un service de radiologie, un laboratoire d'analyses médicales moderne ainsi qu'une pharmacie, selon les explications fournies par les cadres de la direction des Équipements publics. Une enveloppe financière globale de l'ordre de 285 millions de dinars algériens a été allouée à la réalisation de cette infrastructure, dont les travaux ont été lancés au début de l'année dernière dans le cadre du programme sectoriel. Cette réalisation vient s'ajouter aux efforts déjà consentis dans le secteur de la santé, notamment avec la mise en service, au cours de l'année écoulée, de trois polycliniques dans les communes de Saïda



et d'Aïn El-Hadjar, après des opérations d'aménagement et de réhabilitation. De quoi permettre de réduire sensiblement la pression sur l'établissement public hospitalier Ahmed Medeghri, situé au chef-lieu de la wilaya. De même, dans le cadre du suivi des projets structurants, le wali a également inspecté les travaux d'aménagement extérieur et de réalisation d'un parking au niveau

de l'oued Oukrif, au centre-ville, dont l'achèvement est prévu au cours de l'année en cours. Il a, par ailleurs, effectué une visite sur le chantier de réalisation du siège de la direction de la Poste et des télécommunications, implanté au quartier Salam 2, où les travaux ont atteint un taux d'avancement de 97 %, avec une réception attendue à la mi-année en cours.

Synthèse A.B

TISSEMSILT

Plus de 196.000 têtes vaccinées

L'Inspection vétérinaire relevant de la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Tissemsilt a procédé à la vaccination de 196.970 têtes de petits ruminants contre la peste, a indiqué, mardi, la direction locale des services agricoles. L'inspecteur vétérinaire, Brahim Bournane, a précisé que la campagne a concerné près de 163.000 têtes d'ovins et 34.000 têtes de caprins, et ce durant la période allant du mois d'août à la fin décembre 2025, après l'obtention par la direction de 200.000 doses de vaccin fournies par le ministère de tutelle. Il a ajouté que la campagne a été encadrée par 44 vétérinaires privés contractuels avec la DSA dans le cadre de la délégation sanitaire, indiquant qu'elle a bénéficié à environ 2.075 éleveurs répartis à travers les 22 communes de la wilaya. M. Bournane a également fait savoir que la DSA poursuivra la campagne de vaccination, durant l'année en cours, après la réception de 6.000 doses supplémentaires du ministère, précisant que l'opération se poursuivra jusqu'à la fin du mois de septembre prochain.

EL TARF

7 nouvelles cantines scolaires pour bientôt

Des projets portant sur la construction de 7 cantines scolaires et de 28 classes d'extension sont en cours d'exécution dans plusieurs communes de la wilaya d'El Tarf pour améliorer les conditions de scolarité et atténuer la surpopulation des classes, a indiqué, lundi, le directeur de l'administration locale (DAL), Mahieddine Boufenche. Le même responsable a précisé à l'APS que ces nouvelles structures en réalisation sur un « bon rythme » dans des établissements du palier primaire, et devant être livrées « pour la prochaine rentrée scolaire », sont financées par la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales et le programme d'appui au développement socio-économique des collectivités locales, pour un montant de 230 millions de dinars. M. Boufenche a par ailleurs rappelé que des travaux de rénovation de 5 écoles primaires dans plusieurs communes de la wilaya, financés à hauteur de 45 millions de dinars, ont été réceptionnés durant l'année scolaire en cours.

CONSIDÉRÉ COMME UN ENGRAIS NATUREL

Le marc de café, un ennemi pour certaines plantes

Longtemps vanté comme un fertilisant maison idéal, le marc de café peut affaiblir certaines espèces, provoquer jaunissement, pourriture et ralentissement de croissance, aussi bien au jardin que sur un balcon ou en intérieur.

PAR AMEL B.

Souvent présenté comme un engrais naturel aux multiples bienfaits pour les plantes, le marc de café est devenu un réflexe pour de nombreux jardiniers amateurs. Gratuit, facile à recycler et réputé bénéfique pour le sol, il est largement utilisé comme engrais maison, il peut toutefois devenir un véritable ennemi pour certaines plantes, accélérant leur déclin au lieu de stimuler leur croissance, selon les experts. Si le succès du marc de café repose sur sa richesse supposée en nutriments et sur son image « écolo », son action dépend fortement du type de sol, de la quantité utilisée et surtout des besoins spécifiques de chaque plante. Très fin et légèrement acide, le marc modifie rapidement l'équilibre du substrat. Selon Robin Antill, spécialiste britannique du jardinage, citées par des revues spécialisées, « il existe très peu de preuves que les nutriments contenus dans ces préparations soient réellement libérés dans le sol. En revanche, le sucre ou l'humidité qu'elles apportent peuvent attirer ravageurs et champignons. »

« Le marc de café frais possède un pH acide. Sur des sols neutres ou calcaires, il provoque un déséquilibre qui perturbe l'absorption de minéraux essentiels comme le fer ou le magnésium. Résultat : feuilles jaunissantes, croissance ralentie et plante affaiblie. Utilisé en couche épaisse, il forme également une croûte compacte en surface du sol, empêchant l'eau et l'air de circuler correctement. Les racines finissent par s'asphyxier, surtout en pot où l'effet est amplifié. L'humidité excessive favorise alors moisissures, moucherons du terreau et maladies fongiques », ajoute la même source.

C'est pourquoi, certaines plantes sont particulièrement sensibles. « Parmi les aromatiques méditerranéennes, lavande, thym, romarin et sauge préfèrent des sols pauvres et très drainants. Le marc acidifie la terre et retient l'humidité, ce qui favorise la pourriture du collet et affaiblit le feuillage. Les plantes d'intérieur comme les orchidées et les anthuriums sont également vulnérables : le marc bouche les interstices du substrat, empêche l'aération et peut provoquer la nécrose des racines. Enfin, les plantes de milieux arides et les succulentes, comme les cactus et les aloès, redoutent l'humidité stagnante, qui entraîne



moisissures et pourriture racinaire. Les jardiniers doivent surveiller des signes tels que la terre qui moisit, les racines molles, les feuilles jaunissantes ou la floraison réduite », précisent les experts du jardinage. Pour éviter tout danger, il est conseillé de l'utiliser avec précaution. Il ne doit jamais être appliqué pur ou en couche épaisse, et il est préférable de le mélanger à d'autres matières organiques ou de le déposer au compost. Laisser sécher le marc avant usage et griffer légèrement la sur-

face du sol permet d'éviter la formation d'une croûte qui bloquerait l'eau et l'air. Les experts expliquent que « si le marc a déjà été appliqué sur une plante sensible, il est recommandé de retirer la couche en surface, d'aérer le substrat, d'espacer les arrosages ou de rempoter dans un mélange drainant. Pour les orchidées, anthuriums, cactus et succulentes, remplacer complètement le substrat et tailler les racines endommagées peut être nécessaire ». Le marc de café n'est donc pas dangereux pour toutes

les plantes, mais certaines espèces restent particulièrement vulnérables. Mal utilisé, il peut fragiliser de nombreuses plantes, en particulier celles qui aiment les sols secs, calcaires ou très drainants. Bien utilisé, il peut enrichir le sol et stimuler la croissance, mais mal dosé, il devient un risque pour la santé des végétaux. En jardinage, comme souvent, la clé reste la modération et l'adaptation aux besoins de chaque espèce.

. A. B.

20ÈME ÉDITION DU 4 AU 7 FÉVRIER À ALGER

Plus de 150 participants attendus au SIPHAL

Algérie accueillera, du 4 au 7 février prochain, la 20e édition du Salon international de la pharmacie et de la parapharmacie (SIPHAL 2026), au Palais des expositions. Organisé sous le patronage du ministre de la Santé et placé sous le thème « La pharmacie de demain », cet événement s'impose comme l'un des rendez-vous incontournables du secteur pharmaceutique en Algérie et dans la région. Pour cette édition, plus de 150 exposants prendront part à cette édition anniversaire, représentant l'ensemble de la chaîne pharmaceutique, depuis la production et la distribution des médicaments jusqu'aux dispositifs médicaux, à la parapharmacie et aux nouvelles solutions technologiques appliquées à la santé, indique mardi un communiqué des organisateurs. Des institutions publiques, des organisations professionnelles ainsi que des acteurs économiques nationaux et internationaux seront également présents. Les organisateurs tablent sur plus de 11.000 visiteurs, parmi lesquels des professionnels de la santé, des pharma-

cien d'officine, hospitaliers et industriels, des experts du secteur, ainsi que des étudiants en sciences médicales et pharmaceutiques. Le salon se veut ainsi un espace privilégié d'échanges, de partenariats et de mise en réseau entre les différents acteurs du domaine. Cette 20e édition sera marquée par un programme scientifique riche, comprenant des journées d'étude et des conférences animées par des spécialistes nationaux et étrangers. Les communications porteront sur quatre grands axes stratégiques, à commencer par les technologies émergentes, notamment l'essor de l'intelligence artificielle, la digitalisation et la numérisation des pratiques pharmaceutiques. Un second axe sera consacré à la proximité citoyenne, avec pour objectif de garantir une couverture sanitaire optimale, équitable et accessible à l'ensemble de la population.

Les débats porteront aussi sur la dimension socio-sanitaire, en mettant l'accent sur la personnalisation des soins, qu'ils soient préventifs ou curatifs, ainsi que

sur l'adaptation des services de santé aux besoins spécifiques des patients. Enfin, un axe dédié à l'environnement traitera des enjeux liés à la conciliation entre développement industriel du secteur pharmaceutique et respect des impératifs de protection de l'environnement.

Par ailleurs, le SIPHAL 2026 introduira de nouveaux formats de communication, notamment à travers des podcasts et des contenus numériques, destinés à renforcer la formation continue des professionnels et à encourager les échanges et les débats d'idées autour des problématiques actuelles et futures du secteur de la santé.

À travers cette édition, les organisateurs veulent confirmer le rôle du SIPHAL comme une plateforme stratégique d'anticipation, de réflexion et d'innovation, contribuant à l'accompagnement des mutations que connaît le secteur pharmaceutique en Algérie.

R.S

VIRUS NIPAH

Deux cas confirmés en Inde, vigilance accrue en Thaïlande et Malaisie

L'Inde a confirmé deux cas d'infection par le virus Nipah dans l'État du Bengale-Occidental depuis décembre, selon son ministère de la Santé. Cette annonce intervient alors que plusieurs pays d'Asie du Sud-Est, dont la Thaïlande et la Malaisie, renforcent leurs dispositifs de dépistage des voyageurs. Le ministère indien a mis en garde contre la diffusion de chiffres erronés concernant la maladie, précisant que seuls deux cas ont été recensés. Les autorités ont retracé 196 personnes en contact avec les patients, toutes testées négatives et asymptomatiques. En Thaïlande, des mesures spécifiques ont été instaurées dans les aéroports : les avions en provenance de zones touchées sont dirigés vers des emplacements dédiés et les passagers doivent remplir des formulaires de santé avant l'immigration. La Malaisie a également intensifié ses contrôles sanitaires aux frontières, ciblant particulièrement les arrivées en provenance de pays à risque. Le ministère malaisien a souligné rester vigilant face au danger de transmission transfrontalière, rappelant que des cas sporadiques ont été signalés dans plusieurs pays.

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) estime que le virus Nipah présente un taux de mortalité compris entre 40 % et 75 %. Classé parmi les agents pathogènes prioritaires en raison de son potentiel épidémique, il ne dispose actuellement ni de vaccin ni de traitement curatif.

Incendies en Australie

Des centaines de personnes appelées à évacuer

Les

pompiers australiens ont ordonné mardi l'évacuation de centaines d'habitants menacés par la propagation d'incendies dans le sud-est du pays, en pleine vague de chaleur. Une chaleur suffocante s'est abattue sur plusieurs régions de l'est et du sud du pays-continent, en particulier sur l'Etat de Victoria dont la capitale Melbourne accueille actuellement l'Open d'Australie de tennis. En pleine vague de chaleur, les températures ont dépassé les 40°C dans l'Etat de Victoria - dont Melbourne est la capitale -, et des vents chauds ont créé des conditions propices à la multiplication des feux de brousse, comme cela avait déjà été le cas lors de l'«été noir» de la fin 2019 et du début 2020, dans la même région. L'un des feux de brousse les plus destructeurs a parcouru près de 150.000 hectares près de Longwood, à 150 km au nord de Melbourne, une région couverte de forêts primaires. L'état de catastrophe, déclaré samedi par la Première ministre du Victoria, Jacinta Allan, donne notamment aux pompiers des pouvoirs pour contraindre à des évacuations d'urgence. «Tout tourne autour d'une seule chose: protéger la vie des habitants du Victoria», a-t-elle déclaré. «Et cela envoie un message clair: si l'on vous a dit de partir, partez!» Trois personnes dont un enfant, qui étaient portées disparues dans l'un des incendies les plus actifs de l'Etat, ont finalement été retrouvées, a annoncé Mme Allan. Au total, au moins 130 structures - maisons, cabanons et autres bâtiments - ont été détruites à l'échelle

Les autorités australiennes ont déclaré l'état de catastrophe samedi devant l'ampleur des feux de brousse qui ont détruit plusieurs maisons et ravagé de vastes étendues boisées dans le sud-est rural du pays.



de l'Etat de Victoria, a annoncé le responsable local des situations d'urgence, Tim Wiebusch. Dix grands incendies sont toujours en cours, a-t-il déclaré, et, pour beaucoup, pourraient persister «pendant des jours, si ce n'est des semaines». Les plus grands feux concernent toutefois des zones rurales très peu peuplées.

Des centaines de pompiers venus de tout le pays ont été mobilisés pour combattre les brasiers. Des photos prises en début de semaine montrent le ciel nocturne teinté d'une lueur orange, au moment où les flammes ravageait la brousse. Un autre incendie a dégagé tant de chaleur qu'il a provoqué un orage localisé,

ont indiqué les pompiers. Le climat australien s'est réchauffé en moyenne de 1,51°C depuis 1910, indiquent les chercheurs. Ce changement a entraîné une augmentation de la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes, dans les terres comme en mer.

In Agences

ESPAGNE

Régularisation de plus de 500 000 migrants sans papiers

Le gouvernement espagnol va régulariser des travailleurs sans papiers. La mesure a été annoncée mardi. Pour en bénéficier, il faut avoir résidé dans le pays pendant un certain temps et montrer patte blanche.

« Ce processus s'adresse aux ressortissants étrangers qui auront séjourné en Espagne pendant au moins 5 mois avant le 31 décembre 2025. Les demandeurs d'asile qui auront déposé leur demande avant le 31 décembre 2025 pourront également en bénéficier. Une autre condition essentielle est de ne pas avoir de casier judiciaire. Les personnes participant à ce processus qui remplissent les conditions requises pourront obtenir un permis de séjour légal en Espagne d'une durée initiale d'un an. Après cette période, elles pourront passer aux statuts prévus par la réglementation en matière d'immigration, ce qui leur permettra de s'intégrer pleinement et progressivement dans le système. », souligne Elma Saiz, ministre espagnole de l'Immigration. La décision concerne entre 500 000 et 800 000 personnes. Beaucoup sont des immigrants latino-américains ou africains qui travaillent dans les secteurs de l'agriculture, du tourisme ou des services, piliers de l'économie espagnole en pleine croissance. Madrid s'oppose ainsi à l'endurcissement des politiques d'immigration aux États-Unis et dans une grande partie de l'Europe. « Non seulement nous avons l'intention de continuer à être un phare, mais je veux croire que nous serons le germe et le centre de la lutte contre la progression de cette vague d'extrême droite qui tente de se frayer un chemin et contre laquelle nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour l'arrêter. Avec cohérence, avec des valeurs, et avec ce que notre pays a toujours été. Un pays qui a une mémoire, un pays qui a été un pays d'émigration et qui est aujourd'hui un pays d'opportunités. Donc, avec toutes les légitimations, je crois qu'aujourd'hui est un grand jour pour notre pays. », explique la ministre espagnole de l'immigration.

Les demandes de régulariser pourront être déposées à partir du mois d'avril après l'entrée en vigueur du décret pris dans cette optique.

In AfricaneWS

INDONÉSIE

50 morts dans un glissement de terrain



Le bilan d'un glissement de terrain survenu près de Bandung, sur l'île indonésienne de Java, est monté à 50 morts, a annoncé mercredi un responsable des secours alors que des dizaines de personnes sont toujours portées disparues. Un précédent bilan faisait état de 38 morts. Provoquée par des pluies diluviennes, une énorme coulée de terre a enseveli samedi en pleine nuit des habitations de deux villages montagneux situés à 25 km au nord-ouest de Bandung, 4e ville du pays. Mardi soir, 34 victimes avaient été identifiées, a déclaré Abdul Muhari, porte-parole de l'agence nationale de gestion des catastrophes. « Les corps identifiés seront remis aux familles des victimes pour être inhumés », a-t-il ajouté. Le nombre de personnes disparues a été ramené à 32 mais les autorités locales craignent que le chiffre réel ne soit nettement plus élevé. Une

cinquantaine de maisons ont été détruites ou endommagées et plus de 650 personnes évacuées, selon les autorités locales. Les secouristes procèdent avec prudence, creusant parfois à la main, par crainte d'un nouvel éboulement en raison de l'instabilité du terrain et des précipitations qui se sont poursuivies. Le gouverneur de Java occidental, Dedi Mulyadi, a attribué la catastrophe aux vastes plantations qui entourent la zone sinistrée, principalement utilisées pour la culture de légumes, et s'est engagé à reloger les habitants touchés. Les catastrophes comme les glissements de terrain sont fréquents en Indonésie pendant la saison des pluies, qui s'étend habituellement d'octobre à mars et détrempe les sols. En novembre, trois provinces de l'île occidentale de Sumatra ont été dévastées par des inondations qui ont fait quelque 1.200 morts.

PRIX DE L'OR

Nouveau sommet historique

La flambée du métal jaune se poursuit. Mercredi matin, les cours de l'or ont franchi pour la première fois la barre symbolique des 5.300 dollars l'once, établissant un nouveau record historique sur les marchés internationaux. Le prix est en hausse depuis huit jours consécutifs. Rien que sur la dernière semaine, l'augmentation atteint 700 dollars, soit près de 15 %. Depuis fin 2025, la hausse cumulée s'élève à 22 %. L'or demeure ainsi l'une des classes d'actifs les plus prisées. L'argent n'est pas en reste : les contrats à terme pour livraison en mars ont bondi de 8,31 %, atteignant 114,733 dollars l'once, signe d'un regain d'intérêt pour l'ensemble des métaux précieux.

Cette envolée confirme la place de l'or comme l'un des actifs les plus recherchés en période d'incertitude économique et géopolitique. Le président américain Donald Trump a affirmé mardi soir ne pas être préoccupé par la faiblesse actuelle du dollar. Ses propos ont immédiatement entraîné un recul de la devise américaine, tombée à son plus bas niveau depuis près de quatre ans. Cette baisse a eu pour effet de stimuler le marché de l'or, dont les échanges sont majoritairement libellés en dollars, renforçant ainsi la hausse du métal précieux.



USM ALGER

ABDELHAK
BENCHIKHA
S'EN VA

L'USMA a officialisé, mardi soir, la fin de sa collaboration avec l'entraîneur Abdelhak Benchikha. Dans un communiqué publié sur ses canaux officiels, la direction du club a annoncé la résiliation du contrat liant les deux parties à l'amiable, à l'issue d'un accord intervenu après une réunion tenue la veille au siège de l'administration.

Cette décision marque la fin d'une étape importante dans le projet sportif du club algérois, dirigée par l'un des entraîneurs les plus expérimentés du football national. Ayant fait son retour au club avec l'ambition d'apporter stabilité et compétitivité, Benchikha aura exercé sa mission dans un contexte marqué par de fortes attentes, une pression constante des résultats et des défis aussi bien sportifs que organisationnels.

Dans son communiqué, la direction de l'USMA a tenu à adresser ses remerciements et sa reconnaissance à Abdelhak Benchikha pour le travail accompli durant son passage à la tête de la barre technique. Le club a notamment salué son professionnalisme, son engagement et les efforts consentis pour maintenir l'équilibre du groupe et améliorer le rendement collectif de l'équipe, malgré les contraintes rencontrées au cours de la période écoulée.

Par ailleurs, l'administration usmiste a précisé que le staff technique adjoint de Benchikha assurera l'intérim lors de la prochaine phase, en attendant la nomination officielle d'un nouvel entraîneur.

Ce départ ouvre ainsi une nouvelle page au sein du club algérois, alors que les supporters espèrent un regain de stabilité et un retour rapide sur la voie des résultats positifs.



LIGUE DES CHAMPIONS

La JSK à quitte ou double à Rabat

La nouvelle est tombée comme un couperet et a provoqué une onde de choc aussi bien au Qatar qu'en Algérie. Le défenseur international algérien Youcef Atal, actuellement sous les couleurs d'Al-Sadd SC, souffre d'une rupture du tendon d'Achille du pied droit et devra subir une intervention chirurgicale dans les prochains jours.

Ce duel maghrébin prend l'allure d'une ultime chance pour le club le plus titré d'Algérie. Après le score nul et vierge (0-0) concédé lors de la manche aller au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou, la JSK navigue en eaux troubles : une dernière place au classement avec seulement 3 petits points, glanés au fil de trois partages de points consécutifs. Si les statistiques actuelles imposent la quête d'un véritable «miracle» sportif, l'espérance n'a pas quitté le camp algérien. Le coach allemand Josef Zinnbauer mise sur la résilience de son groupe pour renverser la vapeur. Dans cette équation complexe, un paramètre inhabituel pourrait peser en faveur des Vert et Jaune : l'absence de public. En évolutant à huis clos, les coéquipiers de Redouane Maâmeri s'épargnent la ferveur étouffante des supporters marocains. Ce silence dans les tribunes offre une opportunité précieuse aux Algériens de s'exprimer avec une sérénité retrouvée et une concentration chirurgicale sur leurs schémas tactiques. Pour ramener un résultat probant de ce déplacement périlleux, le club kabyle doit impérativement exorciser ses démons de l'aller. A Tizi-Ouzou, la domination des Canaris était restée stérile, la faute à un manque de lucidité flagrant devant le but. Pour ce second acte, Zinnbauer prône un football offensif et audacieux, mais surtout un réalisme de tous les instants. Dans une rencontre où chaque détail compte, transformer la frustration du premier match en une rage de

vaincre sera la clé. Les attaquants, pointés du doigt pour leurs occasions manquées, savent qu'ils n'auront pas droit à l'erreur s'ils veulent surprendre les FAR sur leurs propres terres.

Des renforts de poids pour le staff technique

L'autre lueur d'espérance provient du bulletin de santé de l'effectif. L'infirmier se vide au meilleur moment avec les retours très attendus de Maâmeri et Nechat. Rétablis de leurs blessures, ces deux cadres apportent une véritable bouffée d'oxygène à l'encaissement technique. Leur retour au premier plan ne se limite pas à un simple renfort numérique ; c'est une injection d'expérience, de grinta et de flexibilité tactique indispensable pour les joutes africaines. Avec un groupe quasiment au complet, l'entraîneur allemand possède enfin toutes les cartes en main pour élaborer un plan capable de faire déjouer les plans des militaires de Rabat.

Ce déplacement au Maroc est bien plus qu'une simple rencontre de football ; c'est un véritable test de caractère pour une JSK en quête de rachat. Si le chemin vers les quarts de finale est semé d'embûches, l'ADN africain du club reste un moteur puissant. Une victoire ce vendredi ne serait pas seulement un exploit comptable, elle relancerait totalement la JSK dans la course à la qualification et permettrait à tous les fans kabyles de rêver à nouveau. Entre volonté, concentration et réussite, les Canaris ont 90 minutes pour prouver que leur superbe est intacte.



ARABIE SAOUDITE

BEDRANE BUTEUR, SAYOUD PASSEUR

Abdelkader Bedrane, très intéressant depuis quelques semaines et Amir Sayoud ont été décisif hier dans le match entre Al Hazem et Damac. Damac qui joue son maintien n'a pris que deux points lors des cinq derniers matchs et cherche donc à grappiller lors de ce déplacement face à Al Hazem de l'intenable Amir Sayoud.

Après un penalty arrêté par son gardien en première période, Abdelkader Bedrane

ouvre le score pour son équipe au retour des vestiaires, d'une tête puissante, sur un centre d'Al Obaid (49e).

Al Hazem réussit à égaliser par Youssef Al Shammeri qui centre dans un angle fermé et sur lequel le gardien est lobé et ne réussit pas à empêcher le ballon d'entrer (76e). Finalement sur un corner de Sayoud,

Al Dakheel donne la victoire (87e). A noter qu'Abdelkader Bedrane a été désigné homme du match.

LIGUE 2 (MISE À JOUR)

Le WAT et le NAHD font match nul

Le WA Tlemcen a été neutralisé à domicile, par le NA Hussein Dey (0-0), en match disputé mardi après-midi, au stade Akid Lotfi de Tlemcen, pour la mise à jour de la 16e journée de Ligue 2 amateur de football (Groupe Centre-ouest), entamée le samedi 17 janvier courant.

Un résultat de parité qui n'arrange aucune des deux équipes, car les points partagés ne leur permettent d'enregistrer aucune progression au classement général, puisque le NHAD reste scotché à sa sixième place avec 27 unités, suivi du WAT, qui reste huitième, avec désormais 25 points.

Pour rappel, les matchs MC Saïda - USM El Harrach, ASM Oran - CR Témouchent et WA Tlemcen - NA Hussein Dey avaient été décalés par rapport aux autres rencontres de cette 16e journée, en raison de la participation de certains parmi ces clubs aux huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie. Il s'agit de l'USMH, de l'ASMO et du NAHD, ayant fini par être éliminés, alors que le MCS est toujours en course.

SUITE AUX CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

La FAF reporte tous les matchs dans toutes les catégories

La Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé mardi dans un communiqué, le report obligatoire de tous les matchs dans toutes les catégories et les divisions confondues, sans exception, et ce suite au bulletin météorologique publié par l'Office national de météorologie, la Fédération algérienne de football annonce le report obligatoire de tous les matchs,

toutes catégories et divisions confondues, sans exception», indique le communiqué. La FAF a précisé que «cette décision prend effet immédiatement», ajoutant que «les nouvelles dates des matchs reportés seront fixées ultérieurement et communiquées aux ligues concernées». La Fédération algérienne de football «insiste sur la nécessité du strict respect de ce com-

muniqué par toutes les instances et équipes concernées», conclut l'instance.



CYCLISME

Course régionale, ce vendredi à Sidi Bel-Abbes

Une course régionale de cyclisme toutes catégories aura lieu, vendredi prochain dans la commune de Hassi Dahou, dans la wilaya de Sidi Bel-Abbes, a-on informé, mardi, auprès des organisateurs. Cette compétition de la petite reine, organisée par la Fédération algérienne de la disci-

pline avec le concours de la ligue de cyclisme de la wilaya de Sidi Bel-Abbes et la direction de la Jeunesse et des Sports locale, verra la participation de plus de 120 coureurs cyclistes toutes catégories, issue de sept ligues de wilayas de l'Ouest du pays. Ce parcours régional se déroulera sur un circuit fer-

mé entre les communes de Hassi Daho et Tilmouni. Les écoles devront parcourir une distance de 4 km, les benjamins 14 km, les minimes 30 km, les cadets 60 km et les juniors et seniors 90 km. Ce cours de la petite reine s'inscrit dans le cadre de l'application du programme du calendrier régional.

Arabie Soudite

Kanté en partance d' Al-Ittihad

Il n'aura fallu que quelques semaines pour que son nom s'impose au cœur de l'actualité européenne. À seulement 19 ans, Endrick fait déjà basculer des matches, affole les statistiques et ravive les débats sur son avenir.

A près plus de deux ans passés loin de l'Europe, une page semble sur le point de se tourner pour l'un des milieux les plus respectés de sa génération. Discret mais toujours décisif, N'Golo Kanté arrive à un moment charnière de sa carrière. L'avenir du champion du monde 2018 suscite de nombreuses interrogations. En interne comme en externe, les signaux convergent vers une rupture imminente avec son club actuel.

Arrivé libre à Al-Ittihad à l'été 2023 après une aventure marquante à Chelsea, N'Golo Kanté s'est rapidement imposé comme une pièce maîtresse du milieu de terrain saoudien. A 34 ans, N'Golo Kanté a enchaîné les rencontres, affichant une régularité et une exemplarité saluées par l'ensemble du club. Malgré un championnat moins exposé médiatiquement, N'Golo Kanté est resté performant, confirmant que son impact ne dépendait pas du contexte. Sportivement, son passage en Saudi Pro League a, donc, tenu ses promesses.

Cependant, ce choix d'exil a eu un coût sur le plan international. Moins visible sur la scène européenne, N'Golo Kanté a vu son statut en équipe de France évoluer. Longtemps indiscutable, N'Golo Kanté a progressivement quitté le premier plan, malgré des performances constantes avec Al-Ittihad. Son rappel surprise pour l'Euro 2024, puis lors d'un rassemblement récent après une longue absence, a toutefois rappelé qu'il restait dans l'esprit de Didier Deschamps.

Fenerbahçe en pole position pour l'accueillir

Ces derniers mois, la situation contractuelle de N'Golo Kanté a pris une tournure décisive. En fin de contrat en juin prochain, N'Golo Kanté a claire-

ment fait savoir qu'il ne souhaitait pas prolonger son aventure avec Al-Ittihad. Selon les informations de Foot Mercato, ce refus a contraint la direction saoudienne à revoir sa stratégie, consciente du risque de perdre N'Golo Kanté libre à l'issue de la saison. Dans ce contexte, un départ dès le mercato hivernal est désormais envisagé comme une option crédible. D'après le média, le club souhaite à la fois réduire sa masse salariale et récupérer une indemnité de transfert pour l'un de ses joueurs majeurs. N'Golo Kanté devra accepter une nouvelle proposition ou tourner la page dès cet hiver. Pour un joueur attaché au très haut niveau de compétition, l'idée d'un retour dans un environnement plus exigeant sportivement gagne du terrain. Plusieurs clubs suivent attentivement l'évolution de sa situation, et l'intérêt de Fenerbahçe se précise. Le club turc voit en N'Golo Kanté un renfort d'expérience capable d'élever immédiatement le niveau de son milieu de terrain. Des discussions pourraient s'intensifier dans les prochains jours, alors que la fenêtre hivernale offre une opportunité idéale pour conclure l'opération. Pour N'Golo Kanté, l'enjeu dépasse le simple cadre contractuel. A l'approche des grandes échéances internationales, retrouver un championnat compétitif apparaît comme un levier essentiel pour rester crédible aux yeux du sélectionneur. Plus qu'un transfert, le possible départ d'Al-Ittihad marque un tournant dans la carrière de N'Golo Kanté, déterminé à rester un acteur majeur du football de haut niveau.



FC BARCELONE

Alvares ou Vlahovic pour remplacer Lewandowski

Le FC Barcelone a réduit sa liste de candidats pour remplacer Robert Lewandowski à deux joueurs seulement.

Le contrat de Lewandowski au Camp Nou expire à la fin de la saison et il est peu probable que le club catalan prolonge son séjour en Espagne. Les Catalans devraient donc se tourner vers le marché des transferts pour recruter un nouvel attaquant cet été. Depuis son arrivée au FC Barcelone en provenance du Bayern Munich en 2022, Lewandowski a brillé, inscrivant 78 buts en 119 matchs de championnat. Cependant, l'attaquant polonais a connu des difficultés cette saison en raison de blessures, ce qui l'a limité à seulement huit titularisations en Liga.

Bien que certains souhaitent conserver Lewandowski, auteur de neuf buts en 812 minutes de jeu, il est probable que l'international polonais quitte le FC Barcelone à l'issue de son contrat cette année. Selon ESPN, le club catalan a identifié deux cibles potentielles pour porter le numéro neuf après le départ de l'ancien attaquant du Bayern et du Borussia Dortmund.

Le président actuel du FC Barcelone, Joan Laporta, candidat à sa réélection en mars, rêverait toujours de recruter Julian Alvarez cet été. L'Argentin est annoncé depuis longtemps du côté des champions en titre, mais un transfert de l'attaquant de l'Atlético Madrid s'annonce compliqué, le club madrilène exigeant probablement plus de 100 millions d'euros (86 millions de livres sterling) pour le vendre.

Le joueur de 25 ans a déçu cette saison avec l'Atlético, n'inscrivant

que sept buts en Liga. De plus, le FC Barcelone devrait faire face à la concurrence d'Arsenal, leader de Premier League, si les Colchoneros décidaient de vendre Alvarez cet été. Le directeur sportif Deco, quant à lui, étudie des options moins onéreuses, et l'attaquant de la Juventus, Dusan Vlahovic, apparaît comme un candidat sérieux pour succéder à Lewandowski au poste d'avant-centre. On s'attendait à ce que Vlahovic quitte la Juventus lors du mercato hivernal, mais une blessure aux adducteurs contractée en novembre l'a tenu éloigné des terrains jusqu'en mars.

Vlahovic avait déjà été annoncé du côté de Barcelone en 2022 avant de quitter la Fiorentina pour la Juventus. Le contrat du joueur de 25 ans expire à la fin de la saison et il est libre de signer un pré-contrat avec un club étranger.

L'international serbe peine à répondre aux attentes depuis son arrivée à la Juventus en 2022 et n'a inscrit que trois buts en championnat cette saison. Barcelone n'est pas le seul club intéressé par Vlahovic : Tottenham et Chelsea, également en Premier League, suivent de près la star de la Juventus. L'AC Milan serait aussi sur les rangs, les Rossoneri espérant voir leur attaquant en Italie.



BUNDESLIGA

Hoffenheim reste sur le podium

Hoffenheim est allé s'imposer mardi soir sur la pelouse du Werder Brême (2-0) et renforcer sa 3e place de Bundesliga, alors que Leipzig a piétiné à St. Pauli (1-1) en matches en retard de la 16e journée du championnat d'Allemagne. Avec 39 points, Hoffenheim revient à trois points du Borussia Dortmund (42) et à 11 points du Bayern Munich (50), battu pour la première fois de la saison en Bundesliga samedi contre Augsbourg (2-1) sur sa pelouse de l'Allianz Arena. Leipzig marque de son côté le pas, et compte trois points de moins que Hoffenheim (36 contre 39), conservant la 4e place face à Stuttgart seulement à la différence générale de buts (+12 contre +10).

Le Bayer Leverkusen, qui jouera un match en retard de la 17e journée début mars à Hambourg contre le HSV, est en embuscade avec 32 points à la 6e place.

Sauvés in extremis la saison passée à la 15e place, les hommes de Christian Ilzer réalisent la meilleure saison en Bundesliga de Hoffenheim, promue pour la première fois de son histoire au printemps 2008.

Hoffenheim a ouvert la marque au Weserstadion de Brême juste avant la pause par Alexander Prass d'une somptueuse frappe en force du gauche à 20 mètres lieu se loger en pleine lucarne. Et deux minutes après avoir été réduites à 10 après l'exclusion de Wouter Burger (52e), Grischa Prmel a doublé la mise (56e). A St. Pauli, quartier de Hambourg, Leipzig a mené au score grâce à un but de son jeune attaquant ivoirien Yan Diomande à la 66e minute. Mais dans le temps additionnel, David Raum a fauché dans la surface Martjin Kaars, qui a transformé le penalty pour arracher le match nul.

BESIKTAS

Tammy Abraham vers Aston Villa

Le club turc de Besiktas a annoncé mardi avoir cédé l'attaquant anglais Tammy Abraham contre 21 millions d'euros à Aston Villa, actuel troisième de Premier League qui cherchait une doublure au poste d'avant-centre.

Le club d'Istanbul avait activé la veille l'option d'achat concernant Abraham, que l'AS Rome lui avait prêté durant la première moitié de saison.

L'opération s'était élevée à 13 millions d'euros, selon Besiktas.

Le joueur âgé de 28 ans, sous contrat avec la Roma depuis l'été 2021, a été prêté à l'AC Milan lors de

la saison 2024-2025, avant de poser ses valises en Turquie, où il a inscrit 13 buts toutes compétitions confondues.

L'international (11 sélections, la dernière en 2022) formé à Chelsea a déjà porté les couleurs d'Aston Villa, en 2018-2019. Ses 22 buts en Championship (D2) avaient alors aidé le club de Birmingham à monter en Premier League.

Abraham arrive en doublure d'Ollie Watkins, seul attaquant de pointe à disposition d'Unai Emery depuis le départ, cet hiver, de Donyell Malen à l'AS Rome. Aston Villa occupe la troisième place en Premier

League, à quatre points du leader Arsenal, et la deuxième du classement en Ligue Europa avant de recevoir Salzbourg, jeudi, lors de l'ultime journée de la phase de ligue.



LES MOTS CROISÉS

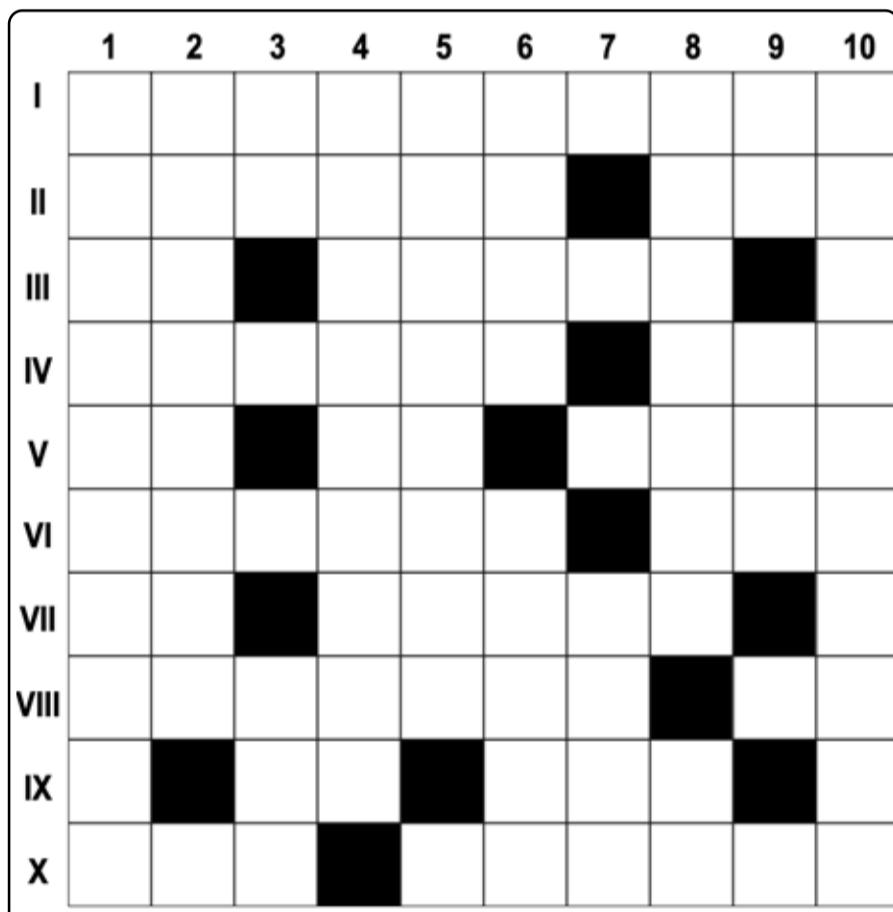
LES MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT

I. Déremboursé à tout-va par les temps qui courent. II. Essentiel pour un bon diagnostic. Exprime l'indifférence. III. Article. Versée depuis peu au médecin qui exerce en zone sous-médicalisée. IV. Un lieu d'exercice pour médecins haut gradés. Un vaccin administré au cabinet. V. Non communiqué. Grand dieu. Princesse de Kiev. VI. Elle stridule dans tout le bassin méditerranéen. Parti politique. VII. Vieille langue. Col des Alpes. VIII. Ses patients sont morts, mais il les soigne quand même. Etat idéal pour un examen clinique. IX. Conifère. Attendri. X. Chevalier en jupons. Maladie humaine à qui l'on donne parfois des noms d'oiseaux.

VERTICIALEMENT

1. Ça n'est pas une dépression passagère. 2. Illégal pour le médecin marron. 3. Accord russe. Alcool. 4. Quand il est médical, c'est une nécessité absolue d'agir. 5. Une base alimentaire que tout médecin doit conseiller. 6. On en met dans la tisane...ou dans le pastis. Greffer. 7. Mousse. 8. Stupéfiant. A l'entendre, il est riche. 9. Volonté enfantine. Ces produits sont-ils bons pour la santé ? 10. Un autre nom pour le médecin.



MOTS MÊLÉS

Le mot-mystère est :
espérance

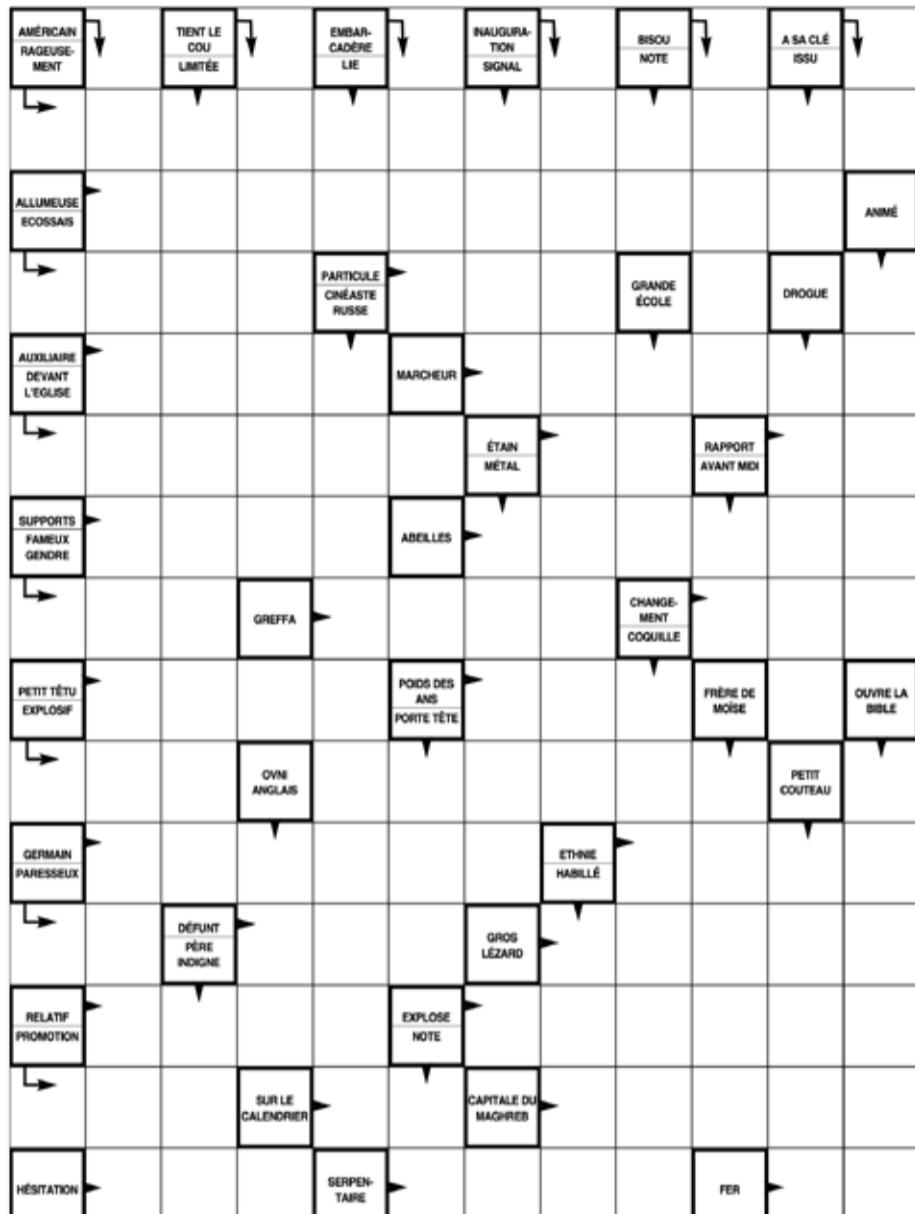
ADDITIF	COSTAUD	MESQUIN	REVEILLON	TESSON
ARCHIPEL	COTON	MORDANT	SAPIN	TOCSIN
BIELLE	DECORER	MURMURE	SAVON	TORDU
BLAQUE	DIVISER	MYTHE	SKIEUR	TOTEM
BLANC	GLOBAL	NEIGE	STATION	VIVRE
CADEAU	JUGER	QUESTION	TAQUIN	VOLONTE

SUDOKO

5			2			4		
			7				3	6
				6	4	9	1	
			7	6				
6	3							
8								3
						1	5	
3	1		4		8	6		
5	9				1			
	4				7		2	

SUDOKO

LES MOTS CROISÉS



4	3	8	1	6	2	9	5	7
9	1	2	3	7	5	4	8	6
7	6	5	8	9	3	2	1	
5	4	1	7	8	3	2	6	9
2	7	6	9	4	1	5	3	8
3	8	9	5	2	6	1	7	4
6	9	3	2	1	7	8	4	5
8	5	4	6	3	9	7	1	2
1	2	7	4	5	8	6	9	3

SOLUTION
LES MOTS FLÉCHÉS

Coopération culturelle

Les Journées cinématographiques algéro-italiennes s'achèvent autour de L'Étranger de Visconti

La Cinémathèque d'Alger a accueilli, lundi soir, la clôture des Journées cinématographiques algéro-italiennes avec la projection de *L'Étranger* (1967) de Luchino Visconti. Une adaptation fidèle du roman d'Albert Camus, tournée en grande partie à Alger, qui a rappelé la profondeur des liens artistiques entre les deux rives de la Méditerranée et la place du cinéma comme espace de mémoire partagée et de réflexion.



NASSIM TERKI

La Cinémathèque d'Alger a accueilli, lundi soir, la soirée de clôture des Journées cinématographiques algéro-italiennes, une manifestation consacrée aux échanges artistiques et à la mémoire partagée entre les cinémas algérien et italien. La projection de *L'Étranger* (Lo straniero, 1967), réalisé par Luchino Visconti, a marqué la fin de cette rencontre culturelle, offrant au public l'occasion de redécouvrir l'adaptation cinématographique du roman éponyme d'Albert Camus. Parmi les personnalités présentes figuraient Alberto Cuttolo, ambassadeur d'Italie en Algérie, Diego Mellado, ambassadeur de l'Union européenne, Antonia Grande, directrice de l'Institut culturel italien, ainsi que Zaphira Yacef, invitée d'honneur en raison de son lien avec l'histoire du cinéma algérien.

Le film retrace le parcours d'Arthur Meursault,

employé modeste vivant à Alger en 1935, personnage en décalage avec les normes sociales de son époque. Informé du décès de sa mère, il ne manifeste aucune émotion apparente et reprend rapidement une existence marquée par la routine. Sa relation avec Marie, son refus d'une promotion professionnelle et son implication dans les affaires d'un voisin, Raymond, le conduisent progressivement à commettre un meurtre sur une plage. Le procès qui s'ensuit place au centre des débats moins l'acte criminel que l'attitude de Meursault face au monde, interrogeant son rapport à la morale, à la société et à l'absurde.

D'une durée de 104 minutes, l'adaptation de Visconti transpose avec fidélité l'univers du roman de Camus, donnant à voir un personnage confronté à l'isolement et au non-sens de l'existence. Coproduction italo-franco-algérienne, le film a été tourné en grande partie à Alger et dans ses environs, sur les lieux mêmes de l'intrigue. La lumière, les rues et les paysages de la ville constituent un décor central, étroitement

lié à l'imaginaire camusien et à la dimension intérieure du récit.

Ouvertes quelques jours plus tôt à la Cinémathèque d'Alger, les Journées cinématographiques algéro-italiennes ont proposé un programme de projections visant à mettre en valeur les liens historiques et artistiques entre les deux pays, avec une attention particulière portée aux œuvres majeures du cinéma méditerranéen. La manifestation s'était ouverte avec *La Bataille d'Alger* de Gillo Pontecorvo, film emblématique récompensé par le Lion d'or à la Mostra de Venise en 1966.

Les différentes séances ont donné lieu à des échanges entre spectateurs, critiques et professionnels autour des héritages culturels communs. Lors de la soirée de clôture, les intervenants ont rappelé l'importance d'une coopération culturelle fondée sur le dialogue et la circulation des œuvres, soulignant le rôle du cinéma comme vecteur de compréhension mutuelle au-delà des frontières linguistiques et géographiques.

Art plastique

L'exposition « Ahlem » esquisse un panorama de la peinture algérienne contemporaine

OUverte récemment, la galerie Ilhem accueille une exposition collective intitulée Ahlem (« Inspiration »), réunissant onze artistes et soixante-six œuvres anciennes et contemporaines. Présentée jusqu'au 10 février, cette exposition propose un panorama représentatif de la diversité et de la vitalité de la peinture algérienne, mêlant artistes confirmés et talents émergents.

À l'initiative de cette programmation, le galeriste Kamel Haddad entend offrir au public une lecture transversale de l'art pictural national, en exposant des œuvres majeures d'artistes reconnus tout en accordant une place à de nouvelles signatures. L'exposition rassemble ainsi des figures importantes de la scène artistique algérienne, parmi lesquelles Noureddine Chegrane, la regrettée Souhila Belbahar et Okacha Talbi.

Les œuvres de Noureddine Chegrane, présentées dans des formats variés, interrogent la mémoire collective et les racines de la culture amazighe. Les compositions se distinguent par des couleurs vives et des motifs inspirés de l'aouchem, inscrits dans une recherche plastique marquée par la symbolique et l'héritage ancestral. De Souhila Belbahar sont exposées trois toiles, dont deux compositions florales et un portrait intitulé *Saïda l'Eurasienne*, caractérisés par un travail subtil sur les tonalités et les équilibres chromatiques. Okacha Talbi propose, pour sa part, des vues de lieux emblématiques, tels que l'Amirauté, Alger ou des mosquées anciennes, ainsi que des portraits féminins, notamment *L'Algéroise* et *Naïla*, qui mettent en valeur la diversité des figures féminines algériennes.

Dans le registre de l'aquarelle, Salim Bouhali présente une série de paysages et de vues urbaines, parmi lesquelles *El Kantara*, sa ville natale, la plage de Bologhine, *Sidi Fredj*, le Musée des antiquités ou encore le Théâtre d'Oran. Son travail met en lumière la richesse du patrimoine architectural et naturel algérien à travers une technique maîtrisée et délicate. Les compositions florales de Ratiba Aït Chafaâ occupent également une place notable dans l'exposition. Réalisées en relief et aux couleurs contrastées, ses œuvres intitulées *Le souffle d'une fleur*, *Le souffle vert*, *Souffle d'un soir* et *Source de vie* s'inscrivent dans une approche expressive du motif floral. L'artiste belge Marthe Leus, quant à elle, puise son inspiration dans les paysages du sud algérien et l'univers des marabouts, proposant une peinture lumineuse et structurée, marquée par des tonalités chaudes.

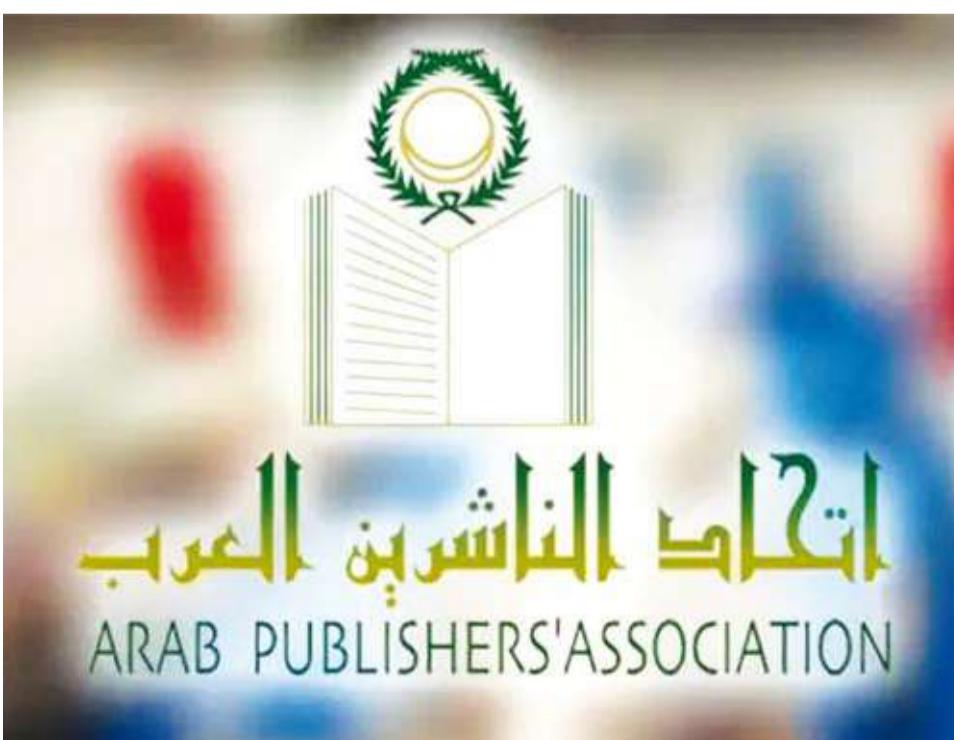
Originaire du Sud, Halim Sellalni consacre ses œuvres à la vie des ksour et à l'atmosphère de Touggourt, à travers des tableaux tels que *Venelles*, *Conteuses* et *Femmes en bleu*. Les paysages de Malika Laliam, notamment *Bouchaoui*, Beau rivage à Bérard et *Sentier forestier*, se distinguent par une palette dominée par le rouge et le jaune, traduisant une recherche expressive fondée sur l'intensité des couleurs. Samia Choukal, Mohamed Boucetta et Abderrahmane Bekhti complètent cette exposition collective avec des œuvres témoignant d'une maturité picturale affirmée. Intitulée *Visions plurielles*, l'exposition se caractérise par la coexistence de styles figuratif, semi-abstrait et abstrait, mobilisant des techniques variées telles que l'acrylique, l'huile, l'aquarelle, l'encre de Chine, le pastel et les techniques mixtes. Depuis son inauguration en juillet 2020, la galerie Ilhem a déjà accueilli deux expositions, la collective *Renaissance* et *Mémoires de songes* de Mohamed Boucetta. Ahlem s'inscrit dans cette continuité, affirmant la volonté du lieu de s'imposer comme un espace de diffusion et de dialogue autour de la création picturale contemporaine en Algérie.

Rédaction Culture

L'Algérie renforce sa présence au sein de l'Union des éditeurs arabes

L'Algérie, représentée par le Syndicat national des éditeurs de livres (SNEL), a obtenu trois sièges au bureau exécutif de l'Union des éditeurs arabes (UEA) pour la onzième session couvrant la période 2026-2028, a indiqué mardi le SNEL dans un communiqué. Cette élection est intervenue à l'occasion de la participation du syndicat algérien, en sa qualité de membre de l'UEA, aux travaux de l'Assemblée générale ordinaire de l'Union, tenue lundi dernier au Caire, en marge de la 57e édition de la Foire internationale du livre, organisée dans la capitale égyptienne. Selon le SNEL, l'obtention de ces trois sièges traduit la confiance accordée à l'édition algérienne par ses homologues arabes et marque une reconnaissance de son rôle au sein de l'espace éditorial régional.

L'Assemblée générale ordinaire de l'Union des éditeurs arabes a également été consacrée à l'examen des rapports moral et financier du conseil pour la dixième session, ainsi qu'à l'élection du nouveau bureau dirigeant de l'Union pour le prochain mandat. Créeée pour promouvoir la coopération entre les acteurs du livre dans le monde arabe, l'Union des éditeurs arabes regroupe des syndicats et associations professionnelles issus de plusieurs pays de la région.



Trait d'esprit

“Le bateau qui ne résiste pas à la première tempête n'est pas fait pour le voyage.”

Moses Isegawa

► La faiblesse du dollar augmente les cours du baril de pétrole



Selon le site « Prix du baril », les cours du pétrole conservaient mercredi leur niveau de la veille, portés par une hausse liée à la faiblesse du dollar. Le marché reste prudent face aux tensions entre les États-Unis et l'Iran. « La forte baisse du dollar américain ces derniers jours a soutenu les prix du pétrole », rappellent les analystes de DNB Carnegie.

L'indifférence exprimée mardi par Donald Trump vis-à-vis de la chute du billet vert a accéléré la dépréciation. Le président américain estime que la monnaie « se porte très bien ». Pour les autres pays, ça rend le brut plus abordable, échangé en dollars, et booste les achats. Après avoir dépassé les 68 dollars, au plus haut depuis septembre vers 11 h 35 GMT (12 h 35 HEC), le baril de Brent (référence européenne cotée à l'ICE pour mars) concédait 0,22 % à 67,42 dollars. Son cousin américain, le West Texas Intermediate (WTI), pour le même mois, perdait 0,08 % à 62,34 dollars. Le risque géopolitique pèse aussi dans cette embellie des prix. Les frictions Téhéran-Washington soutiennent l'or noir. L'Iran, l'un des dix premiers producteurs mondiaux, n'est pas anodin dans l'équation.

► Le C-RA lance à Médéa la campagne de solidarité pour le mois de Ramadhan



Le Croissant-Rouge algérien (CRA) a lancé, mardi, depuis la wilaya de Médéa, la campagne de solidarité pour le mois de Ramadhan. Cette campagne englobe diverses actions en faveur des familles démunies et des passagers à travers les différentes régions du pays, a indiqué le représentant du C-RA, Lokman Rahmani. Il a fait état,

dans ce contexte, de la distribution, avant le début du Ramadhan, de plus de 200 000 colis alimentaires qui seront remis aux familles ciblées par cette opération de solidarité à travers l'ensemble des wilayas du pays. Le même responsable a annoncé également l'ouverture de pas moins de 396 restaurants de l'Iftar au profit des usagers de la route, en plus de 16 grandes « kheïmas » à travers les grandes agglomérations urbaines. Le C-RA prévoit, en outre, d'organiser des opérations Iftar dans les aéroports d'Alger, d'Oran et de Constantine, a précisé M. Rahmani, ajoutant que des opérations similaires auront lieu dans les gares de transport de voyageurs, notamment la gare routière du Caroubier et sur la place du 1^{er} Mai à Alger.

► Athlétisme : Moula pulvérise le record d'Algérie du 600 m



Le demi-fondiste algérien Slimane Moula a établi un nouveau record national du 600 mètres, en 1:14.34, lors du Meeting International de Potchefstroom, disputé mardi soir en Afrique du Sud. L'ancien record national sur cette distance était détenu par l'autre star du demi-fond algérien, Djamel Sedjati, qui avait réussi

un chrono de 01:14.36, le 23 mars 2023, également lors d'un meeting international en Afrique du Sud. Il s'agit de la première course officielle pour Slimane Moula en 2026, dont le chrono de 1:14.34 est considéré également comme la meilleure performance mondiale de l'année sur cette distance. Des résultats qui confirment le retour en forme de l'international algérien, après plusieurs mois d'absence sur la scène internationale, en raison de blessures à répétition.

Saidal : Mourad Belkhelfa, DG par intérim

Le professeur Mourad Belkhelfa a été installé, hier à Alger, en qualité de directeur général par intérim du Groupe Saidal, en remplacement de Mme Nabila Benyzer, a indiqué un communiqué du ministère de l'Industrie pharmaceutique. M. Belkhelfa est titulaire de plusieurs diplômes supérieurs dans le domaine des sciences biologiques et de la



biotechnologie, ainsi que d'un magister en biotechnologie, précise le communiqué. Il a également occupé le poste de conseiller scientifique et de chef de projets scientifiques au sein du Groupe Saidal, outre plusieurs hautes fonctions dans les domaines de l'enseignement, de la recherche scientifique et du développement industriel, ajoute le communiqué.

Béjaïa : saisie de 7 500 capsules de prégabaline et de cannabis

La police de Béjaïa a démantelé un réseau impliquant huit trafiquants, interceptant 7 500 capsules de prégabaline, une quantité non précisée de cannabis, des armes blanches ainsi qu'environ 50 millions de centimes issus de leurs activités illégales. C'est ce que rapporte Radio Soummam. Selon l'officier Bouzettouta Fares, porte-parole de la Sécurité de la wilaya de Béjaïa, les suspects opéraient principalement dans les quartiers de Tassaste et Dar Nacer, situés dans la commune de Béjaïa.

L'EXPRESS

GRÈVE DES HUIT JOURS

Le début de la fin des illusions coloniales

Janvier 1957 : en pleine guerre d'indépendance, l'Algérie est paralysée. Pendant huit jours, du 28 janvier au 4 février, une grève générale d'une ampleur inédite paralyse villes et campagnes, unissant ouvriers, commerçants, étudiants et émigrés dans un silence éloquent. Bien plus qu'un simple arrêt de travail, cette mobilisation collective, organisée avec une rigueur exemplaire par le FLN, défie la propagande coloniale et expose au monde entier la détermination inébranlable du peuple algérien.

PAR BOUALEM B.

En pleine guerre d'indépendance, entre le 28 janvier et le 4 février 1957, le Front de libération nationale (FLN) a initié une grève générale qui a paralysé le pays. Pendant huit jours, le silence et une mobilisation sans précédent se sont imposés, soutenus par les ouvriers, commerçants, étudiants et même les émigrés établis en France. Cette grève allait bien au-delà d'un simple arrêt des activités : elle incarnait une unité collective tout en défiant l'illusion d'une victoire française imminente. Depuis le début de la révolte, le 1^{er} Novembre 1954, la Révolution algérienne monte en intensité avec l'Armée de libération nationale (ALN), qui multiplie les offensives dans les montagnes, les maquis et en milieu urbain. Face à cela, Paris déploie des forces considérables, reprenant les méthodes brutales héritées du général Bugeaud et sa stratégie de la terre brûlée. Quant aux responsables politiques français, ils continuaient de clamer que la fin du conflit était proche, promettant une victoire dans « un quart d'heure ». Cependant, dès 1955, l'ONU commence à remettre en cause les discours français qui qualifient le conflit de « question interne ». Dans ce contexte, le FLN répond vigoureusement par l'intermédiaire de son Comité de coordination et d'exécution (CCE), affirmant que le peuple algérien soutient pleinement sa lutte révolutionnaire, contrairement à la propagande coloniale qui cherche à imposer l'idée d'une Algérie fidèle à la France. Un appel est lancé pour inciter tous les commerçants, artisans et autres à stopper leurs activités. Des comités de grève se constituent dans chaque wilaya, jusqu'au niveau local. Les préparatifs sont minutieux : des provisions sont stockées un mois avant, et les familles défavorisées reçoivent une aide grâce aux fonds du FLN. Même les émigrés en France s'associent à cet effort collectif. Le résultat est une paralysie totale des villes et campagnes, soutenue par une discipline de fer. Face à cette démonstration de résistance silencieuse, la réponse française est brutale. Le général Massu, commandant les parachutistes à Alger, promet d'écraser cette opposition avec fracas et affirme « ouvrir les rideaux de fer par la



force ». S'ensuit alors une répression aveugle : des chars et des outils comme des haches sont utilisés pour briser physiquement la grève en forçant l'ouverture des commerces ; les pillages se répandent à Alger, Sidi Bel-Abbès et Tébessa ; les arrestations massives, mutations forcées et licenciements se multiplient. L'Union générale des commerçants algériens (UGCA) dénonce largement ces exactions tandis que vingt-deux journalistes étrangers sur place témoignent du courage exceptionnel du peuple algérien. En dépit des violences et des pressions exercées, la grève persiste et ses répercussions se font sentir. Contrairement aux efforts de propagande coloniale, l'événement est vivement relayé par la presse internationale, tant arabe qu'occidentale, exposant au grand jour l'attachement inébranlable du peuple algérien à sa quête d'indépendance. Cet écho médiatique trouve un prolongement diplomatique avec l'ONU, qui adopte une résolution clé le 15 février reconnaissant le droit des Algériens à l'autodétermination. Ce moment marquant accélère le processus menant à l'indépendance, finalement obtenue cinq ans et demi plus tard. La Grève des huit jours demeure un exemple retentissant de résistance non violente au sein d'une guerre pourtant marquée par une grande cruau-

té. Elle révèle la maturité politique du peuple algérien, son unité derrière le FLN et son acharnement face à la répression. Elle constitue un héritage vivant qui rappelle que la liberté s'arrache collectivement et à tout prix. ■

Ce qu'a dit Azzouz Nasri à l'occasion du 69^e anniversaire de la Grève des huit jours

« À l'occasion du 69^e anniversaire de la Grève des huit jours, nous nous remémorons l'épopée d'un peuple qui s'est dressé, uni comme un seul homme, face au colonialisme, défiant la répression pour faire entendre au monde la voix de la liberté. Une grève qui a consacré la fusion du peuple avec sa Révolution et jeté les bases de l'Algérie victorieuse, fidèle à un principe immuable : le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. »

